



Les Expos échangent le "Grand Orange"

— page C-1

la tribune

71^e ANNEE — No 35 — 40 PAGES — 4 CAHIERS — SHERBROOKE, MARDI 1^{er} AVRIL 1980 —

(SAMEDI 50^e) 30^e

Relance du textile

QUEBEC (PC) — Le gouvernement québécois fera connaître d'ici quelques semaines un programme de relance destiné à l'industrie textile.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Yves Duhaime, a indiqué hier au

cours d'une séance d'une commission parlementaire qui procède à l'étude des crédits de son

ministère que ce programme a été conçu pour rendre cette industrie plus concurrentielle.

M. Duhaime a souligné qu'avec les nouveaux accords du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) la frontière va s'ou-

vrir vers les Etats-Unis et qu'il faudra faire face à cette situation.

Le ministre s'est refusé à dévoiler le montant de l'aide qui sera mise à la disposition des usines afin de moderniser leur machinerie. Il a souligné que ce programme s'inspirera de celui qui a été mis au point pour le secteur des pâtes et papier et qui consistait en une aide de \$259 millions sur 5 ans.

Le ministre a indiqué par ailleurs que c'est probablement la Société de Développement Industriel (SDI) qui s'occupera de stimuler l'exportation des petites et moyennes entreprises.

SHERBROOKE — La Commission scolaire catholique de Sherbrooke fera les démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir les subventions nécessaires au paiement des salaires des enseignants pour les jours de respect des lignes de piquetage et, si ces subventions sont obtenues, elle remettra à chaque enseignant la part qui lui revient. Il est entendu toutefois que, si les subventions ne sont pas obtenues, les coupures de salaires ne seront pas remboursées.

Telle est la décision qu'a prise, à 9 voix contre 7, le conseil des commissaires de la CSCS hier, en assemblée spéciale.

Les coupures de salaires dont il est question sont celles qui devaient être pratiquées sur les deux dernières payes de juin des ensei-

Durant la grève des employés de soutien

La Commission scolaire de Sherbrooke disposée à rembourser les journées perdues

• Les négociations se poursuivent page A-3

gnants qui ont respecté les piquets de grève des employés de soutien le 25 janvier dernier et du 12 au 19 février.

Ces coupures de salaires étaient, aux dires des enseignants, l'une des principales pierres d'achoppement aux négociations locales engagées entre le Syndicat des enseignants et l'Association des commissions scolaires.

Les commissaires ont fait remarquer, toutefois, que les coupures sont survenues à l'occasion du conflit au niveau provincial et qu'elles n'avaient peu ou pas trait aux négociations actuelles.

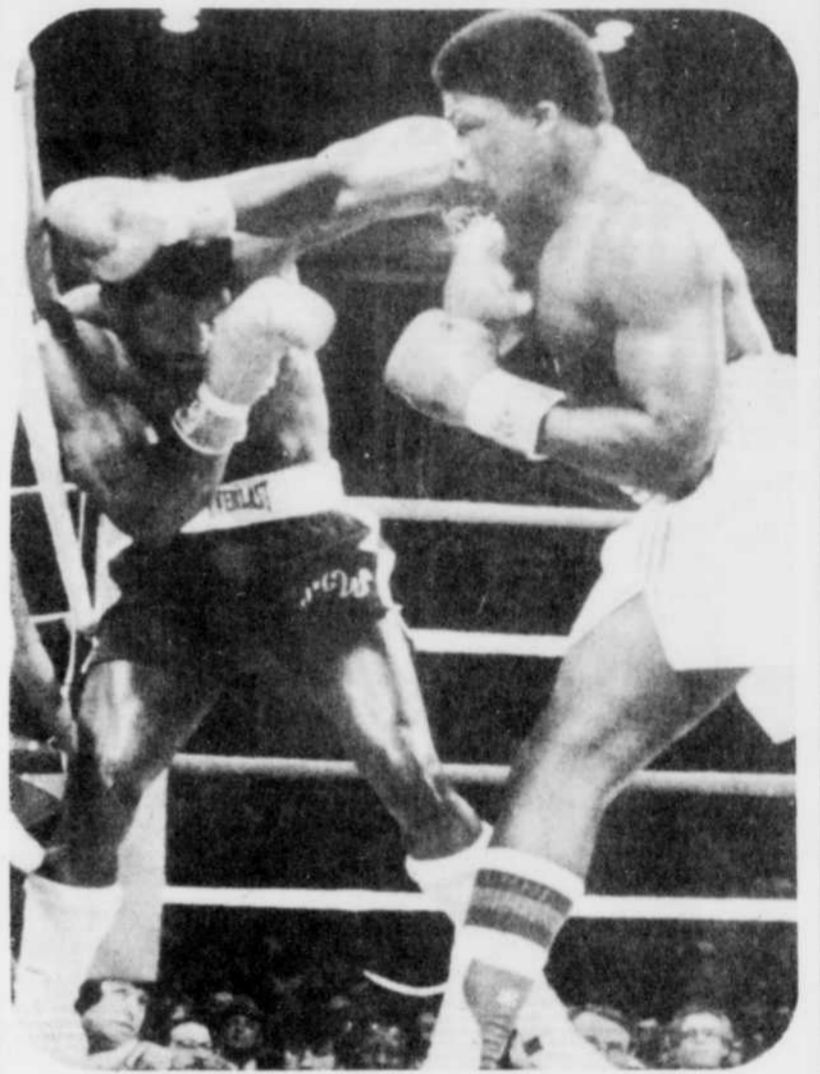


Carambolage sur la 116

— page A-6

Leonard par K.-O.

page C-1



Dans un autre combat, le champion poids lourd John Tate, à droite, décoche une droite à la tête de l'aspirant Mike Weaver au premier round. Un coup qui n'a pas empêché Weaver de se mettre à l'ouvrage au 12^e round pour finalement mettre le champion K.-O. au 15^e round, à la grande surprise de tout le monde.

Le noir qui a tenu tête à Hitler quitte le podium

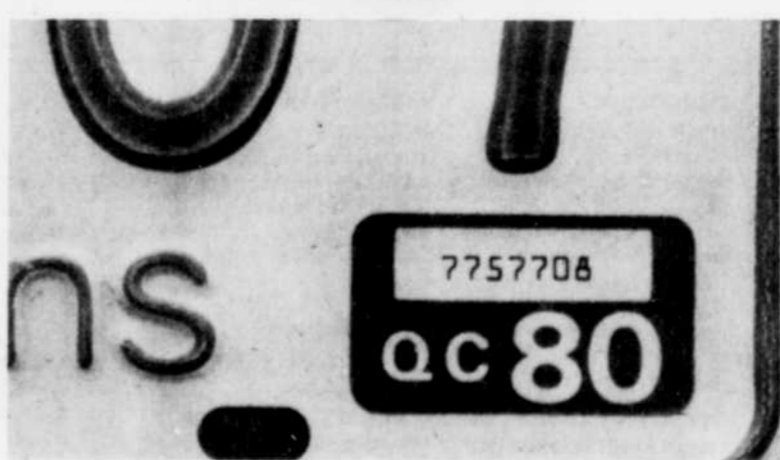
TUCSON, Arizona (AP) — Jesse Owens, le Noir américain qui remporta quatre médailles d'or dans les épreuves de piste et pelouse aux Jeux Olympiques de 1936, à Berlin, embarrassant d'emblée les hitlériens qui préchaient la supériorité aryenne, est décédé dans un hôpital de Tucson, lundi.

page C-1



Pas de délai

page B-3



La Quotidienne

8-8-1

Persiflage

Camil Samson prononcera un jour un discours intelligent.

— 0 —

Gilles Lupien deviendra un joueur de kockey.

— 0 —

Les prix et les taxes baisseront bientôt.

— 0 —

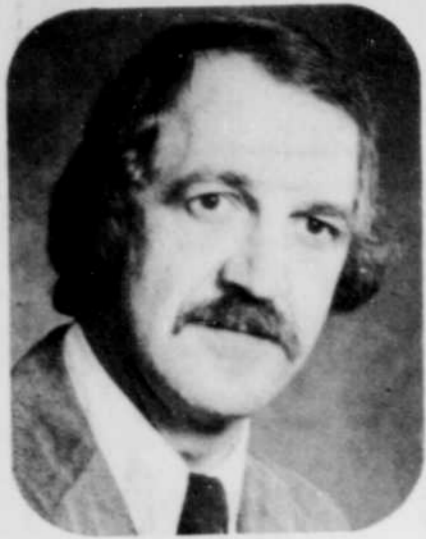
P.E. Trudeau démissionnera quand il sera vieux.

— 0 —

L'homme sera un jour l'égal de la femme.

1^{er} avril 1980
Le persifleur

Sherbrooke métropolitain



M. Albert Painchaud

Centres d'accueil Unanimité autour d'un nouveau moyen de pression ?

SHERBROOKE (LO) — Le nouveau moyen de pression projeté par les centres d'accueil pour personnes âgées devrait recevoir l'appui du Conseil régional de la santé et des services sociaux des Cantons de l'Est (CRSSCE) puisqu'il s'agit d'une des deux solutions alternatives avancées par cet organisme au cours d'une rencontre avec les porte-parole des centres, tenue au début de la semaine dernière.

Selon Albert Painchaud, directeur général, les représentants du Conseil régional ont non seulement invoqué la possibilité, finalement retenue, de limiter les services en proportion des ressources financières consenties par le ministère des Affaires sociales mais ont aussi suggéré aux foyers de répondre à la demande accrue de services au risque d'encourir des déficits en attendant les budgets de redressement.

Une semaine plus tôt, le conseil d'administration du CRSSCE s'était élevé contre la mesure alors appliquée par les centres et qui consistait à refuser de nouvelles admissions.

"Il faut s'impliquer davantage pour tenter de mettre fin au conflit", avaient souhaité les administrateurs du Conseil en enjoignant les permanents de procéder à la rencontre telle que réalisée la semaine dernière.

Les CLSC veulent plus de pouvoir

SHERBROOKE (LO) — Optant pour un front commun dans le cadre de la consultation sur les objectifs et priorités du réseau des affaires sociales de la région, les quatre centres locaux de services communautaires (CLSC) réclament d'occuper toute la place qui leur revient.

Pour ce faire, ils exigent la création de nouveaux CLSC et le rapatriement de plusieurs programmes de services confiés à d'autres instances.

"Le gouvernement a laissé se développer un réseau privé parallèle (polycliniques) qui, à toutes fins utiles, monopolise la distribution des services courants de santé mais dont l'action ne s'inspire pas nécessairement des objectifs de la politique de santé... parfois même, l'action des deux réseaux (privé et public-CLSC) va jusqu'à s'annuler..." signale le document élaboré par Jame Borjia, directeur général du CLSC Fleur de Lys de Weedon.

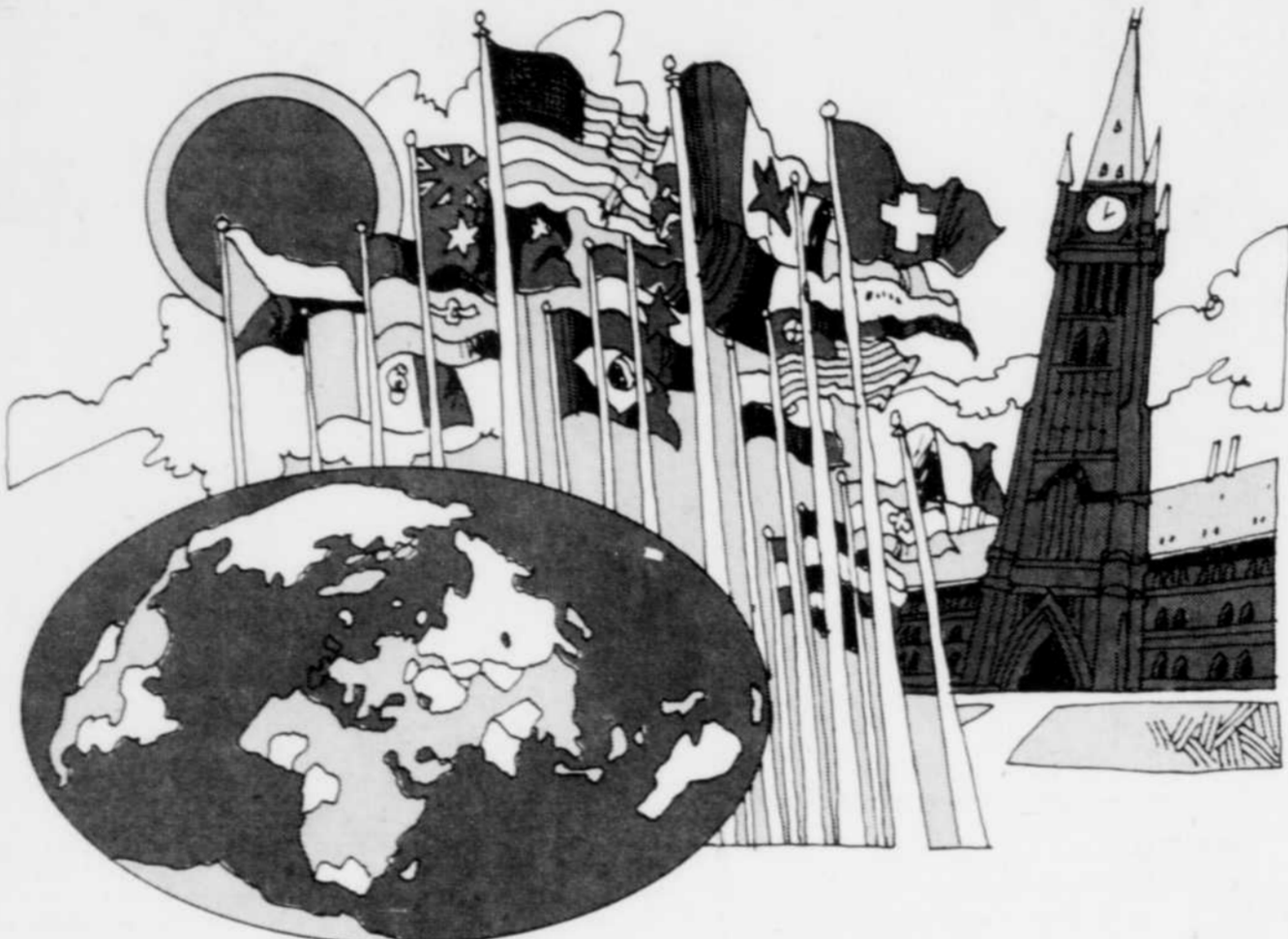
Pour accroître la pénétration des centres, ces derniers souhaitent non seulement une augmentation des services médicaux et sociaux courants dans chacun d'eux mais demandent par surcroît l'ouverture de deux autres centres, un à Mégantic et l'autre à Coaticook.

Quant au rapatriement de services dispensés par d'autres, les revendications concernent la santé et la sécurité au travail, l'hygiène infantile et la santé scolaire, la planification des naissances, les services de maintien à domicile et le développement communautaire.

Les centres invoquent surtout l'argument à l'effet que ces programmes constituent des domaines privilégiés d'innovation et d'application de la politique globale de santé mise de l'avant par les autorités gouvernementales lors de la création des CLSC, au début des années '70.

Du côté du développement communautaire, les centres locaux manifestent l'intention de soutenir les groupes bénévoles déjà en place et offrir à l'occasion le support nécessaire à la mise sur pied de nouveaux groupes privés plutôt que de s'occuper de prévention de façon parallèle.

On est 2 milliards



Le fédéralisme est un phénomène moderne dont bénéficie déjà plus de la moitié de l'humanité. On le retrouve surtout dans les pays qui possèdent un vaste territoire et qui réunissent plusieurs groupes ethniques et linguistiques.

Parmi les pays les plus puissants au monde, les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne et l'Union soviétique vivent actuellement dans des régimes fédératifs. D'autres pays au territoire étendu, notamment le Canada, le Brésil et l'Australie, ont adopté le régime fédératif et, selon certains futurologues, pourraient devenir les grandes puissances de demain.

Le fédéralisme n'attire pas que les pays de grande étendue. Il compte aussi de nombreux adeptes parmi des pays plus petits comme la Suisse, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie ou l'Autriche.

Il est intéressant de retenir les principales dates de l'histoire du fédéralisme moderne. On y remarque que l'interdépendance des nations s'est accrue avec les progrès de la civilisation et continue de s'accroître. Le fédéralisme est le mieux en mesure de répondre à ce besoin d'interdépendance et d'assurer la prospérité à ceux qui l'adoptent. C'est sans doute pourquoi la Communauté économique européenne s'est orientée vers une forme de régime fédératif à la suite de l'élection au suffrage universel, en 1979, des délégués au Parlement européen.

XVIIIe siècle: Les États-Unis adoptent, en 1787, un régime fédératif après avoir tenté d'instaurer, pendant 11 ans, un régime confédéral.

XIXe siècle: La Suisse fait l'essai d'un régime confédéral avant d'opter pour le régime fédératif par

des modifications successives de sa constitution, en 1848 et 1874.

En 1867, la province du Canada comprenant le Québec et l'Ontario actuels s'unit au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse pour former la fédération canadienne.

XXe siècle: L'Australie se dote d'un régime fédératif, le 1er janvier 1901.

Après une série de guerres civiles et de coups d'État, le Mexique devient une fédération en 1917.

L'Union soviétique (l'Union des républiques socialistes soviétiques) adopte le fédéralisme au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1918.

Sur le continent européen, l'Autriche se constitue en fédération composée de neuf États membres en 1920. En 1946, l'État yougoslave se donne des institutions fédérales.

En Amérique du Sud, le Brésil se donne, en 1946, un régime fédératif composé de 22 États membres. En Asie, la Malaisie se constitue en fédération dès 1948.

En 1949, l'Argentine devient une union fédérale de 22 provinces.

Toujours en 1949, le monde entier est attentif aux élections du premier Parlement fédéral en Allemagne de l'Ouest.

Devenue indépendante de la Grande-Bretagne, en 1947, l'Inde opte, trois ans plus tard, en faveur d'un régime fédératif.

Sur le continent africain, les citoyens du Nigeria décident, en 1954, de reconstruire leur pays devenu indépendant, sur la base du fédéralisme.

Ces questions, ainsi que plusieurs autres font le sujet d'une série de publications intitulée "Notes sur le Fédéralisme canadien", publiée par le gouvernement canadien en guise de contribution à la discussion publique. Vous pouvez obtenir gratuitement cette série de notes en écrivant à:

Publications Canada,
C.P. 430, Succursale postale DeLorimier,
Montréal, Québec,
H2H 2N7

Canada

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél. 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Editeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Editeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste adjoint

SERGE GOSSELIN
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
GUY CREVIER
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ LACHAPPELLE
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef de la production
ANDRÉ BÉLANGER
Adjoint à la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-
Sherbrooke-Nord
JEAN-LOUIS BLAIS
Coaticook - East Angus
LÉONARD BOULANGER
Lac Mégantic
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt - Bromptonville

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est - Ouest Lennoxville
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est - Fleurymont
GASTON PINARD
Drummondville - Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Amqui
ROGER RÉGIS
Asbestos-Windsor

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits deservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$75.00, 6 mois \$50.00, 3 mois \$33.00, 1 mois \$13.00
Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Aux États-Unis: 1 an \$120.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$45.00, 1 mois \$20.00. Autres pays, outre-mer, etc.: 1 an \$125.00.
"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

CIS LA COMMISSION
SCOLAIRE CATHOLIQUE
DE SHERBROOKE
895 RUE BOWEN SUD, SHERBROOKE, QUE. J1C 2G1
TEL. (819) 562-3881

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné que les listes des électeurs des quartiers suivants sont déposées au bureau du secrétaire général de la C.S.C.S. où elles peuvent être examinées par les intéressés dans les quinze (15) jours qui suivent la publication de cet avis:

Quartier no 1: Paroisse Marie-Médiatrice de Sherbrooke
Paroisse Marie-Médiatrice partie du Canton d'Ascot
Paroisse St-Esprit de Sherbrooke

Quartier no 9: Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Sherbrooke
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption partie de Fleurimont

Quartier no 11: Paroisse St-Michel de Sherbrooke

Quartier no 13: Paroisse Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Sherbrooke

Quartier no 17: Ex-municipalité scolaire de Rock Forest

Ex-municipalité scolaire de Deauville

Quartier no 19: Ex-municipalité scolaire de Lennoxville
Ex-municipalité scolaire de Waterville
Ex-municipalité scolaire de North Hatley

Pendant ce délai de quinze (15) jours, toute personne dont le nom est inscrit erronément sur ces listes ou en est omis, peut signifier par écrit toute plainte qu'elle se croit en droit de faire à ce sujet, au Secrétaire général de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, 895, rue Bowen sud, Sherbrooke.

Donné à Sherbrooke, ce 1er jour d'avril 1980.

Marcel Simoneau,
Président d'élection

VOIR

"d'une ligne ...
... à la page"

Page C-6

ORGUES,
PIANOS,
GUITARES
VENTE
LOCATION
ENSEIGNEMENT

COURS pour débutants
INSTRUMENTS PRÊTÉS à la MAISON

LOCATION: STUDIO DE REPÉTITION
D'ORCHESTRE

CENTRE MUSICAL KIMBALL
840, King
ouest, Sher. 567-2611

Rock Forest
Hausses de salaires des édiles contestées?
page 4

Fleurimont
Importante baisse de taxes
page 4

Magog
Une réforme fiscale fort coûteuse
page 4

Thetford Mines
Les abonnés de l'aqueduc ne peuvent toujours pas boire l'eau
page 5

Drummondville
Hockey canadien: les conditions de travail dénoncées par les employés
page 5

Victoriaville
Carambolage sur la route 116
page 6

Si le fédéral choisit l'avion de chasse F-18

Investissement de plus de \$60 millions à Sherbrooke?

par Doris Baker

SHERBROOKE — La compagnie Général Electric du Canada pourrait construire à Sherbrooke une usine de plus de \$60 millions destinée à la fabrication de lames et ailettes de compresseurs de moteurs d'avions si la compagnie McDonnell Douglas obtient le "contrat du siècle", soit le choix par le gouvernement fédéral de l'avion de chasse F-18.



Le maire O'Bready

La compagnie Général électrique est liée par contrat avec le fabricant d'avions McDonnell Douglas pour la construction des réacteurs qui équipent en série le F-18.

Selon le porte-parole de la compagnie, M. Robert Baugnet, la ville de Sherbrooke apparaît à la liste des sites susceptibles d'obtenir cette usine de technologie avancée qui demandera des investissements de \$60 millions en installations et outillage en plus d'amener la création de 450 nouveaux emplois.

Il y a quelques mois des représentants de la compagnie General Electric ont effectué une visite dans la ville-reine pour recueillir des informations sur les disponibilités industrielles de la ville de Sherbrooke.

« Ils se sont renseignés sur le parc industriel, les emplois et tout ce qui

à trait à l'industrie sherbrookeuse," de révéler le maire de Sherbrooke, Me O'Bready.

Bien que le député de Sherbrooke, M. Gérard Gosselin, estime que le choix du F-16 favoriserait davantage

le marché québécois, le choix du F-18 pourrait faire connaître à l'industrie sherbrookeuse un "boom" remarquable si la compagnie General Electric arrêta le choix de son site sur le parc industriel.

D'autre part, selon M. Jean Chevrier, président de Mesotec, une entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces de moteur, quelle que soit la décision rendue par le gouvernement canadien, cette entreprise

sherbrookeuse retirera sa part du gâteau.

L'entreprise sherbrookeuse fabriquant déjà des pièces de moteurs pour les compagnies Boeing, Canadair, Air Canada et Roll Royce.

LE MONDE SCOLAIRE SUR LA CORDE RAIDE

Les négociations se poursuivent

SHERBROOKE (LD) — Les négociations scolaires ont repris hier, en conformité avec l'entente signée jeudi dernier. L'équipe de négociations de l'Association des commissions scolaires du diocèse a déposé une autre partie des offres en réponse aux demandes syndicales du 29 février.

Cette dernière a continué les échanges avec l'équipe de négociation du Syndicat des enseignants de l'Estrie en après-midi. Pour le SEE, M. Gilles Lemieux, président, n'a pas

commenté pour l'instant le déroulement des négociations. Il a simplement noté que l'entente sur le calendrier était respectée.

Aujourd'hui et mercredi, les

deux parties sont sensées continuer les négociations, avec un autre dépôt d'offres mercredi. Une prochaine étape cruciale interviendra mercredi soir le 2 avril alors que le conseil d'administration du SEE évaluera les développements des derniers

jours, en rapport avec l'utilisation ou non du mandat de grève générale pour le 3 avril.

Jeudi dernier, des parents représentant le Comité de parents de la CSOS ont commencé, à tour de rôle, à assister aux négociations en observateurs.

Les étudiants prient les professeurs de surseoir à la grève

SHERBROOKE — Deux représentants des élèves des polyvalentes de la Régionale ont assisté hier aux négociations entre l'Association des commissions scolaires du diocèse de Sherbrooke et le Syndicat des enseignants de l'Estrie, après en avoir reçu, vendredi dernier, l'autorisation de l'ACS.

"Il n'y aura pas de problème, dit Marcel Aubé, président du conseil étudiant de l'Escale, d'Asbestos. La partie syndicale a aussi accepté notre présence, en demandant cependant que nous lui adressions une demande écrite."

Marcel Aubé fait savoir, toutefois, que les élèves ne se proposent pas d'assister à toutes les rencontres de négociations: "Notre premier souci est de réussir notre année scolaire et nous ne pourrions nous permettre d'assister à toutes les séances de négociations".

Les conseils étudiants ont aussi hier adressé aux enseignants une lettre dans laquelle ils prient le syndicat de ne pas déclencher de grève le 3 avril, comme il l'avait prévu si les négociations ne débloquaient pas. La lettre demande de reporter la grève, si elle s'avère inévitable, à une date ultérieure; elle demande aussi aux enseignants de produire le bulletin de troisième étape, geste qui serait, disent les représentants des élè-

ves, fort apprécié de tous les élèves de la CSRE. Pour les élèves, le fait de n'avoir pas reçu le bulletin de deuxième étape, plus tôt cette année, rend le bulletin de troisième étape essentiel. La lettre, signée par Marcel Aubé, de l'Escale, et par Bruno Fillion, président du conseil étudiant de la polyvalente La Ruche, de Magog dit: "Nous tentons de ramener à l'école la sécurité et la tranquillité indispensables à la réussite de notre année scolaire."

Selon les deux présidents, toute la vie étudiante est bouleversée à cause de la menace de grève des enseignants; les études sont devenues pénibles et les activités para-scolaires moins attrayantes. "Car on ne sait jamais si les activités auront lieu ou si les classes seront ouvertes d'une semaine à l'autre", explique Bruno Fillion. Soit dit en passant, M. Fillion souligne que les élèves de La Ruche n'ont pas participé au débrayage des élèves du secondaire la semaine dernière.

Réforme de la fiscalité municipale

par Doris Baker

SHERBROOKE — La réforme de la fiscalité municipale a résulté en des gains nets de plus de \$3 millions pour la ville de Sherbrooke provenant du transfert de l'impôt scolaire normalisé, de la compensation gouvernementale tenant lieu de taxes et des nouveaux champs de taxation.

Selon le trésorier de la ville, M. Charles Martel, la ville récupère un montant de \$5,547,861 par le processus de transfert de l'impôt scolaire normalisé. Cette somme correspond à 88,4 pour cent de tout le champ d'imposition scolaire.

La ville récolte cette somme en taxant les contribuables sherbroo-

kois et les édifices gouvernementaux au taux de \$0,76 du \$100 d'évaluation. Le taux d'imposition scolaire qui était de \$1 du \$100 d'évaluation, a été porté à \$0,86 suivant l'évaluation municipale. De ce taux, on a ensuite retranché \$0,10 conformément à la baisse du taux de la taxe foncière annoncée précédemment par le maire O'Bready.

Par la réforme municipale, le gouvernement devient un contribuable à part entière et tous ses immeubles du réseau des affaires sociales, les cégeps, les universités ainsi que les écoles élémentaires et secondaires n'échappent pas à l'imposition foncière municipale. Les réseaux des affaires sociales et de l'éducation (cégeps et universités) sont imposés à 80 pour cent de l'évaluation foncière municipale et les écoles élémentaires et secondaires à 40 pour cent de l'évaluation. Le gouvernement versera en compensation un montant de \$3,762,000.

Les réseaux de télécommunications, de gaz et d'électricité constituent des nouveaux champs d'imposition pour la ville de Sherbrooke. Elle amassera \$957,000 en provenance de ces secteurs.

Gain de \$3 millions pour les contribuables

La vente sur le trottoir abolie

SHERBROOKE (DB) — En voulant éliminer l'infiltration de vendeurs itinérants qui viennent écouler leurs marchandises, sans permis, dans la ville-reine pour ensuite filer en douce vers de meilleurs lieux, les autorités municipales ont adopté un règlement abolissant les ventes sur le trottoir.

L'article modifiant le règlement 2250 stipule "qu'il est interdit d'étaler, de vendre, d'offrir en vente des marchandises quelconques à l'exté-

rieur, à l'entrée d'un édifice, sur un lot vacant ou dans les rues ou places publiques.

Selon le contentieux de la ville, les marchands du centre-ville, par exemple, qui utilisaient la propriété de la ville (le trottoir) pour étaler et vendre leurs marchandises à l'occasion d'une vente sur le trottoir ne pourront plus user de cette pratique pour écouler leurs produits sans qu'un amendement au règlement ne soit adopté.

Un premier feu d'herbe

FLEURIMONT (psj) — Le premier feu d'herbe du printemps a failli faire plus que des siennes, hier, vers 15h00, à l'arrière du 2405 de la 12e avenue (Chemin de Stoke), dans les limites de la municipalité de Fleurimont.

Le feu, selon le propriétaire des "lieux menacés", M. Philippe Boutin, aurait probablement pris naissance dans le foin avant de noircir le mur d'une remise et de s'attaquer à un plus petit abri contenant des pots de peinture pour ensuite retourner aux champs.

Appelée sur les lieux, une équipe de pompiers de la caserne 1 du Service d'incendie de Sherbrooke, dirigée par le lieutenant Robert Lavoie, a rapidement contrôlé la situation même si les opérations d'extinction ont nécessité beaucoup de temps et surtout une ruse de Sioux.

Afin de contrôler plus facilement les flammes et surtout les empêcher de se propager, les pompiers ont eux-mêmes mis le feu à une portion du champ. Ce feu, il va sans dire, était contrôlé et a été allumé simplement pour qu'il rejoigne l'autre feu et se limite à un secteur bien défini. Encerclés par les sapeurs, les deux feux devenus un ont été rapidement éliminés.

Les dommages à la remise et au petit abri se chiffrent à environ \$500. On ignore la cause de l'incendie.

Les pompiers ont regagné leur caserne à 17h05.



Le premier feu d'herbe du printemps est survenu hier vers 15h00, dans les limites de la municipalité de Fleurimont.

EN SPECIAL A L'OCCASION DE LA FETE DE PAQUES

Nous vous offrons:

• Moules	lb .39
• Pattes de crabes de l'Alaska	lb 4.39
• Crevettes	lb 4.99
• Langoustines	lb 11.95
• Cuisses de grenouilles	lb 3.89
• Coquilles St-Jacques	lb 2.59
• Crabe au gratin	lb 1.89
• SAUMON FUMÉ tranché, 1ère classe.	lb 9.69

A tous les fins gourmets

JOYEUSES PAQUES
— Marcel A. Boisvert

POISSONNERIE BOISVERT Inc.

256, Marquette (coin Peel) Sherbrooke Tél.: 569-2569	5128, boul. Bourque, Rock Forest 563-9121
--	---

A Rock Forest

Hausses de salaires que veulent s'accorder les édiles contestées?

par Gilles Dallaire

ROCK FOREST — Le maire et les conseillers de la municipalité de Rock Forest réussiront-ils à obtenir les hausses de salaire qu'ils réclament sans que les contribuables trouvent à y redire?

La chose est peu probable car certains riverains des rues Gaspé et Hautbois ont la ferme intention d'exiger que les contribuables soient appelés à se pronon-

cer sur cette question lors d'un référendum.

Ce référendum, ils en exigent la tenue, demain soir, alors que se tiendra, à l'hôtel de ville de la muni-

cipalité, une assemblée publique au cours de laquelle tous les contribuables qui répugnent à verser aux administrateurs municipaux les hausses de salaire réclamées pourront exiger des explications et, le cas échéant, réclamer que la question soit tranchée lors d'un référendum.

Selon le porte-parole des contestataires, M. Richard Lapierre, les augmenta-

tions de salaire exigées par les membres du conseil municipal sont exorbitantes: "Le maire qui reçoit un salaire annuel de \$6.240 verra, si les contribuables n'y mettent pas bon ordre, ce salaire s'élever à \$12.909,75 alors que le salaire annuel des conseillers municipaux qui est \$4.160 sera porté à \$6.147,50. Qui plus est, ces hausses de salaire sont réclamées alors

que la municipalité est aux prises avec un déficit qui frise les \$800.000 et que l'impôt foncier que doivent acquitter les contribuables atteint un sommet inégalé."

Pour que les administrateurs municipaux soient forcés de demander aux contribuables la permission de hausser les salaires qui leur sont versés, il faudra qu'au moins 380 contribu-

bles l'exigent, a affirmé hier, M. Lapierre.

M. Lapierre a révélé que les contestataires avaient entrepris des démarches auprès du ministère québécois des Affaires municipales dans le but d'obtenir qu'une enquête soit tenue sur le mode de répartition de la contribution que doivent verser les riverains de la rue Gaspé et de la rue Hautbois afin de défrayer

le coût de la construction de ces rues et des réseaux d'aqueduc et d'égouts: "Nous avons des raisons de croire que ces contribuables font non seulement les frais de travaux exécutés sur le boulevard Bourque mais aussi que les propriétaires de certains édifices commerciaux ont été exonérés, en tout ou en partie, de cette contribution. Nous sommes aussi persuadés

que des informations erronées ont été données par certains employés de la municipalité à des personnes qui désiraient s'enquérir du coût de l'impôt foncier et de la contribution que doivent défrayer les riverains de ces rues. Voilà les raisons pour lesquelles nous exigeons la tenue d'une enquête qui, nous en sommes convaincus, confirmera nos soupçons."

Importante baisse de taxes à Fleurimont

FLEURIMONT (DOB) — Les contribuables fleurimontois seront sans doute très heureux d'apprendre que leur compte de taxe municipale et scolaire jumelé subira une importante baisse, cette année, soit une réduction de 37% comparativement à l'année dernière.

C'est ce qu'a fait savoir hier, le maire Julien Ducharme, une fois que les calculs du budget 1980 eurent été finalisés par le secrétaire-trésorier, Roger Caron.

Cette diminution de taxe prend effet à l'intérieur de la loi 57 portant sur la réforme de la fiscalité municipale.

Le millin

Le millin se trouve ainsi fixé à \$9 comparativement à \$14,80 l'an dernier.

Les calculs du secrétaire-trésorier, Roger Caron font voir que les propriétaires d'une maison unifamiliale se retrouveront plus riches d'une somme variant entre \$85 et \$150 selon la valeur de leur propriété, bien sûr.

Taxe scolaire

Ce qui permet à la municipalité de Fleurimont de baisser ainsi le taux de taxation, c'est entre autres le transfert de la taxe scolaire prévu dans la nouvelle loi 57 et la taxation des édifices publics tels que hôpital et écoles.

Ainsi, le taux de la taxe municipale demeure à \$4,80 du \$1.000 d'évaluation alors que le millin de taxe scolaire est réduit à \$4,20 alors qu'il était de \$10, l'an passé.

Il n'est pas facile d'entrer dans tous les détails de ces changements dans le système de taxation. Ce qui ne manquera sûrement pas, toutefois, de faire plaisir aux contribuables, c'est la diminution très sensible de leurs taxes.

La seule

Tout heureux d'annoncer cette nouvelle à ses commettants le maire Julien Ducharme a énoncé que Fleurimont sera probablement la première et la seule municipalité à pouvoir offrir une telle diminution de taxes.

Dès le 1er janvier 1980

Les producteurs agricoles assujettis à la loi des accidents du travail

SAWYERVILLE (Isp) — Dès le 1er janvier 1981, tout producteur agricole employeur sera assujéti à la loi des accidents du travail.

Ainsi, tous les travailleurs agricoles pourront bénéficier de la protection de la Loi des accidents de travail au même titre que les autres travailleurs du Québec, quel que soit l'âge de ces travailleurs et indépendamment du fait qu'il soit employé à temps partiel.

La protection des travailleurs agricoles par la Loi des accidents de travail a été demandée au gouvernement provincial depuis

plusieurs ont exprimé des craintes quant aux possibilités de se voir imposer des normes de sécurité excessives qui se traduiraient, pour eux, par une augmentation de leurs coûts de production.

Le financement

Chacun sait que les services de la Commission des accidents du Travail du Québec (CAT) sont financés par les contributions annuelles des employeurs assujettis à la loi. Donc, les frais du régime d'indemnisation sont payés à même leurs contributions.

En vertu de cette

loi, le travailleur qui a subi un accident de travail ou qui est affecté d'une maladie professionnelle recevra une indemnité équivalant à 90 pour cent de son revenu. Et les personnes à charge d'un travailleur décédé par suite d'un accident de travail auront droit à une rente mensuelle qui représentera, selon le nombre de personnes à charge, de 55 à 80 pour cent de l'indemnité à laquelle ce travailleur aurait eu droit s'il avait survécu et avait été rendu totalement incapable de gagner son salaire intégral.

Ainsi donc, la classification des em-

ployeurs tient compte des risques d'accidents inhérents à chacune des entreprises. "Celui qui travaille dans une entreprise spécialisée dans la production laitière court davantage de risques que l'autre qui prête main-forte à un producteur de lapins ou de poulets. Cependant, le producteur laitier qui produit ses fourrages paiera une seule contribution qui sera basée sur la production laitière et non sur la production de fourrages," a expliqué Mme Louise Drolet, du bureau régional de la CAT, à la cinquantaine de producteurs présents à la rencontre.

Pour établir les contributions, la CAT a

fixé quatre classes d'employeurs. Tenant compte de cette classification, les producteurs laitiers et les éleveurs de bovins, de veaux, de moutons, etc. devront payer \$4,88 du \$100 de salaire payés; les producteurs de grandes cultures, les maraichers, les pommiculteurs et producteurs de tabac se verront imposer une contribution de \$4,18 du \$100 versés; les producteurs de volailles ou d'animaux à fourrure, les apiculteurs et pisciculteurs paieront \$2,59 du même \$100 et finalement, les pépiniéristes, serriéristes et producteurs de petits fruit verseront une contribution de \$2,83 du \$100.

Réforme fiscale coûteuse pour Magog

MAGOG — Si les administrateurs de la plupart des municipalités de l'Estrie ont accueilli la réforme de la fiscalité municipale avec un certain enthousiasme parce qu'elle leur a permis de surseoir pour un certain temps à une hausse de l'impôt foncier, il n'en est pas du tout de même à Magog.

En effet, cette réforme se traduira, dès cette année, par une perte de revenus évaluée à \$108.614 et par une augmentation du taux de l'impôt foncier et des autres impôts que les contribuables magogois sont forcés d'acquitter.

Non seulement l'impôt foncier a-t-il été porté de \$1,20 à \$2,20 le \$100 d'évaluation, soit un montant égal à la somme de l'impôt foncier municipal et de l'impôt foncier scolaire en vigueur l'an dernier, mais encore l'é-

valuation des biens fonciers imposables a été haussée de 25 pour cent, de sorte que le montant que devront verser la plupart des contribuables pour acquitter leur impôt foncier sera de 10 à 15 pour cent supérieur au montant qu'ils ont versé l'an dernier.

Il n'y a pas que l'impôt foncier qui sera haussé. La contribution que la ville exige pour fournir l'eau potable sera portée de \$54,60 à \$60 tandis que la contribution exigée pour la cueillette des ordures

ménagères passera de \$33 à \$48.

En dépit de la hausse de tous ces impôts, tout laisse croire que la ville de Magog affichera un déficit de \$20.491 au moment où prendra fin l'année financière en cours à moins qu'en rognant un

peu sur tout les administrateurs municipaux ne parviennent, ainsi qu'ils en ont exprimé l'espoir, hier soir, à transformer ce déficit en surplus.

Une somme évaluée à \$8.917,268 entrera au cours de l'année dans les coffres de la ville. Une

portion de 42 pour cent des revenus, soit une somme de \$3.745.900, proviendra de la vente d'électricité. Les divers impôts perçus par la ville représenteront 35 pour cent de ses revenus, soit une somme de \$3.154.458. Les dépenses qui se-

ront encourues s'élèveront à \$8.937.759. Une part importante de cette somme sera consacrée au remboursement de la dette à long terme de la ville qui, au 31 décembre, était de \$11.588.536, soit \$142.500 de plus qu'un an auparavant.



(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

Elu sans opposition, M. Pierre H. Massé a immédiatement prêté serment. Il est ici entouré

de M. Jules Gervais, secrétaire-trésorier et de maire Cecil Dougherty, maire de Lennoxville.

Nouveau conseiller à Lennoxville

LENNOXVILLE — Seul sur les rangs, M. Pierre H. Massé a été élu hier conseiller au siège 6 du conseil de ville de Lennoxville, laissé vacant depuis le départ de M. Robert Calder qui a remis sa démission à la fin du mois de janvier. L'élection de M. Massé

s'est réalisée après une deuxième tentative pour accéder à un siège de conseil de ville: lors de l'élection de 1976, il a dû concéder la victoire à M. Constant Chailier. Promettant de travailler dans l'intérêt de la ville, M. Massé a précisé qu'il

cherchera d'abord à se familiariser avec la chose publique et qu'il acceptera la charge de travail qu'on voudra bien lui confier. D'autre part, le nouveau conseiller croit qu'il lui sera facile de concilier cette tâche additionnelle avec son emploi au bureau régio-

nal du ministère de l'Éducation. Même s'il reconnaît devoir se déplacer de temps à autre dans la région. M. Massé n'a pas à sortir du Québec comme doit le faire l'ex-conseiller Calder qui, officiellement, démissionne pour ce motif.



VOUS SOUFFREZ DE CALVITIE AVANCÉE? VOYEZ NOS SPECIALISTES.

STUDIO Yves Grandmaison

436, Principale ouest, Magog, Qué. Tél.: (819) 843-9244

Je voudrais recevoir plus de renseignements:

NOM _____

Adresse _____

Ville _____

Tél: _____

CHLT 163 LA RADIO NUMÉRO 1 AU CADRAN ... *s'écoute*

La région des cantons de l'est

A St-Pierre de Broughton

Les abonnés de l'aqueduc ne peuvent toujours pas boire l'eau

ST-PIERRE DE BROUGHTON (FG) — Les quelque 70 familles abonnées à l'aqueduc de St-Pierre de Broughton ne peuvent toujours pas consommer l'eau tirée du sol à cet endroit et livrée par cette installation.

Toutefois, il semble qu'aucun nouveau cas d'empoisonnement n'ait été décelé depuis les derniers jours dans ce village situé à environ 25 kilomètres de Thetford Mines.

Il y a deux semaines, et les gens de l'endroit vont s'en rappeler longtemps, plusieurs dizaines de résidents ont souffert de gastro-entérite, dont

environ 40 de la centaine d'élèves de l'école primaire du village.

Selon M. Michel Magnan, des Services de protection de l'environnement, à Québec, il faudra attendre un certain temps encore avant que les usagers de l'aqueduc puissent se remettre à boire de l'eau. Un système

de chloration installé la semaine dernière dans le puits artésien profond de 250 pieds, qui alimente lui-même un réservoir d'environ 50.000 gallons, poursuit son action de désinfection.

M. Magnan, qui doit, au

jourd'hui ou demain, retourner sur place, afin de poursuivre ses vérifications, estime qu'une étude sera entreprise prochainement, de concert avec des responsables du ministère des Richesses naturelles. Il

s'agira surtout de tenir une étude géologique du terrain, pour tenter de découvrir la provenance de la source de pollution de l'eau potable.

"Nous ne disposons actuellement d'aucune donnée

valable... nous n'avons aucune idée de l'origine de la contamination. Tout ce que nous savons pour l'instant, c'est qu'il y a dans l'eau de l'aqueduc une forte concentration d'azote amoniacal, une substance qui se re-

trouve généralement dans les prises d'eau de surface et qui vient de l'épandage de fumier ou de purin".

D'après M. Magnan, cette année se montre particulièrement fertile en décoloration du genre, notamment

dans la région de la Beauce, là où se concentrent les éleveurs de porcs. "Cet hiver, il y a eu énormément de problèmes avec les fosses à purin, car le gel est descendu beaucoup plus bas qu'à l'accoutumée".

Une série de vols élucidés: trois individus pris en flagrant délit

THETFORD MINES — Les limiers de la Sûreté municipale de Thetford Mines, par un coup de filet en

fin de semaine, viennent probablement d'élucider une partie importante des vols par effraction commis sur le territoire de cette municipalité depuis les derniers mois.

Trois personnes, dont un mineur, ont effectivement été arrêtés samedi soir alors qu'ils en étaient à terminer une opération de cambriolage dans un établissement commercial de Thetford Mines.

Les deux personnes d'âge majeure, détenues depuis

leur arrestation, ont comparu hier après-midi en cour de justice pour répondre d'une multitude de méfaits. Le juvénile devra se présenter, lui, devant le tribunal de la jeunesse. On leur impute la responsabilité de vols leur ayant rapporté un peu d'argent, mais surtout différents articles de valeur, tels des bijoux, appareils ménagers, etc.

Ces individus pourraient avoir quelque chose à dire en rapport avec une partie des sept vols survenus à

Thetford Mines durant le week-end, ce qui est pratiquement considéré comme une épidémie. Quatre des méfaits survenus dans des commerces ont rapporté environ \$2.000 à leurs auteurs, ainsi que des cigarettes. Trois résidences ont également été visitées.

Selon des policiers de Thetford Mines, cette augmentation importante du nombre de vols depuis les derniers mois, tout particulièrement, n'a aucun lien avec le conflit sévissant

dans le monde minier. A tout événement, la Sûreté municipale de l'endroit souhaite que, tout comme les trois individus arrêtés en fin de semaine, d'autres voleurs actifs se fassent mettre la main au collet.

Et, pour ce faire, la force constabulaire demande la collaboration du public, en ne se gênant pas, par exemple, pour communiquer avec les policiers lorsqu'ils sont témoins d'une scène suspecte.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Hiver difficile

L'hiver a été difficile pour certains végétaux. Cet arbre par exemple semble avoir souffert plus

que de raison et il reste peu d'espoir qu'il voit le nouvel été.

Les employés de Hockey Canadien dénoncent "les piètres conditions de travail" auxquelles ils sont soumis

DRUMMONDVILLE — En lock-out depuis la mi-mars, les 100 employés de l'usine de Hockey Canadien de Drummondville ont dénoncé hier les "piètres conditions de travail" auxquelles ils sont soumis dans cette entreprise.

A la suite de deux relevés effectués sous l'égide du service de génie industriel de la CSN à l'automne de 1978, il a été démontré que le bruit est en général trop élevé dans plusieurs départements de la production. Les relevés fait au sonomètre indiquent des niveaux allant de 82 à 104 décibels, alors que les normes internationales est de 80 dé-

cibels et la demande de la CSN est de 75. Le projet de loi du ministère de l'Environnement est de 85 décibels. Dans la partie de sciage, le bruit atteint 116 décibels, qui est considéré comme intolérable par le syndicat.

Autres inconvénients: on retrouve dans plusieurs départements des solvants, de l'époxy, de la poussière de

bois, des dégraisseurs, de l'ozone, des vibrations continues, de l'humidité et des produits chimiques très variés.

Ce rapport, qui a été confectionné il y a un an, a été remis alors aux syndicats et à la partie patronale. Cependant, en conférence de nouvelles hier, le président du syndicat affilié à la CSN, Guy Raymond, a soutenu que fort peu de choses ont été faites pour corriger la situation. Plus encore, la partie patronale est encore très loin des demandes syndicales sur la question de sécurité et de santé au travail.

Les autorités syndicales

ont soutenu que les dernières offres de l'employeur constituent pour elles un document de travail qui est insuffisant à leurs yeux pour répondre à leurs demandes.

Si le syndicat a rendu public ce rapport hier seulement, un an après sa réalisation, c'est à cause des retards apportés par la direction à effectuer des changements aux ingénieurs du syndicat. Même si une année entière s'est écoulée depuis cette époque, la situation décrite dans le rapport est restée la même et les travailleurs soutiennent que rien ne laisse prévoir de changement.

4 mois pour un crime qu'il croyait payé

DRUMMONDVILLE — Un jeune homme dans la vingtaine, Daniel Duchesne de St-Hyacinthe, a été condamné hier à quatre mois de prison pour une affaire peu banale. Il a été condamné pour un vol par effraction, pour lequel il croyait déjà avoir purgé neuf mois de prison.

Tout a débuté en septembre 1978 quand Duchesne et deux compagnons furent pris pour un vol par effraction dans le magasin Canadien Tire de Drummondville. Les trois jeunes n'avaient eu que le temps de déplacer pour \$6000 de marchandises quand la police est intervenue à la suite du déclenchement du système d'alarme.

Duchesne, qui avait plusieurs autres causes devant les tribunaux, les fit toutes transférer au Palais de justice de St-Hyacinthe où il plaïda coupable et fut condamné à neuf mois de pri-

son, peine qui s'est terminée en juillet 1979.

Surprise

Quelle ne fut pas sa surprise cette semaine quand la police l'arrêta pour lui apprendre qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre lui à Drummondville pour le vol de Canadien Tire. Duchesne appela son avocat qui lui confirme que son dossier était apparemment réglé, mais un avocat de Drummondville, qui fit des recherches, devait soutenir le contraire: le dossier du vol était toujours pendante et maintenant Duchesne devant faire face à la justice.

Le juge Yvon Sirois a soutenu hier matin qu'il ne fallait pas faire porter au jeune homme tout l'odieux de cette affaire enchevêtrée. Il ne pouvait pas non plus passer l'éponge sur un

crime punissable de 14 ans de prison.

C'est pourquoi, en plus de le condamner à quatre

mois de prison, le juge a vu à ce que Duchesne soit soumis à une probation de deux ans par la suite.

Tentative de vol par effraction au Cégep

DRUMMONDVILLE — Un homme d'une vingtaine d'années a été pris en flagrant délit par la police au moment où il tentait présument de pénétrer dans le Cégep de Drummondville pour y commettre un vol par effraction.

Pour entrer dans l'édifice, il avait eu l'idée de mettre le feu à la porte pour venir à bout de la faire s'ouvrir assez pour commettre son vol. Cependant, la police ne lui a pas laissé le temps de compléter son forfait.

L'accusation de vol par effraction a été déposée contre lui, car, selon la

Couronne, il ne s'agit pas d'un incendie criminel mais plutôt d'un projet de vol par effraction.

Comme deux autres vols s'étaient produits dans la même institution depuis quelques semaines, la Sûreté municipale a déposé des accusations totales pour ces deux crimes qui auraient rapporté moins de \$500 à son auteur.

Comparaissant hier matin devant le juge Yvon Sirois de la Correctionnelle, le prévenu a été cité à comparaître la semaine prochaine lors du terme régulier des Sessions.

Ils parviennent à quitter la maison pleine de fumée

THETFORD MINES — Il s'en est fallu de peu, hier matin, qu'une famille entière de Thetford Mines ne périsse dans l'incendie de leur demeure.

Il était environ 6h20, lorsque les flammes ont pris naissance dans le sous-sol de la maison de M. Gilbert Bélanger, située au 72 rue Couture. Les membres de la famille de quatre per-

sonnes dormaient à poings fermés.

Heureusement, toutefois, un des enfants, indisposé par la fumée qui avait déjà envahi dangereusement la résidence de M. Bélanger, a réussi à se sortir du lit et à réveiller les siens.

Pour les sapeurs de la cité minière de l'amiante, il ne fait aucun doute que les membres de la famille

de M. Gilbert Bélanger sont sortis de justesse. Un peu plus et l'épaisse fumée aurait risqué de provoquer l'asphyxie.

D'ailleurs, les dommages causés par le sinistre permettent d'en saisir aisément toute l'importance: au moins pour \$25.000 de dégâts matériels.

Il semble que l'incendie ait débuté dans le sous-sol, qui est d'ailleurs entièrement consummé, à la suite, présumément, d'une défaillance du système électrique.

Les pompiers de la municipalité, qui n'ont mis que

quelques minutes pour se rendre sur les lieux, ont combattu l'élément destructeur avec vigueur. Un soldat du feu a confié qu'il fut tout de même relativement facile de contrôler le brasier, si bien qu'à 8 heures, l'équipe de six pompiers retournait à leur caserne.

En ce qui concerne le propriétaire de la maison, M. Gilbert Bélanger, il a exprimé que l'aventure lui servirait de leçon, puisqu'il n'y avait pas de détecteur à fumée dans sa demeure, mais il compte en installer un à l'avenir.

"Il faudra choisir une direction"

(Pierre Bourgault)

DRUMMONDVILLE — "Bientôt, nous aurons l'occasion de choisir une direction, celle du Québec ou celle du Canada. Fondamentalement, c'est simple: la première option signifie que les québécois pourront constituer un peuple égal aux autres et la seconde voudra dire que nous serons encore destinés à demeurer une minorité comme c'est le cas depuis des centaines d'années".

Telle est une des révélations faites par l'indépendantiste Pierre Bourgault lors d'une brève conférence qu'il a prononcée hier devant un groupe d'étudiants au Cégep de Drummondville en regard du prochain référendum.

Faisant tout d'abord l'historique du Canada et du Québec et des mouvements d'indépendance qu'il a vu naître, M. Bourgault a principalement orienté son allocution sur les raisons qui poussent les fédéralistes et le Canada anglais bien sûr à militer en faveur du non.

"Prenez notamment la question du pétrole. Les petits pays européens comme la Belgique, le Danemark, la Suisse ne produisent pas de pétrole et pourtant ce sont des nations riches avec des populations inférieures à 10 millions d'habitants. Qui plus est, ici nous sommes assis sur une mine d'or avec notre immense pouvoir hydro-électrique, tandis qu'en Alberta, il n'y aura plus de pétrole dans dix ans. Allons-nous donc attendre jusqu'au moment où nous serons obligés de quêter le pétrole goutte à goutte?"

L'orateur a par ailleurs lancé un avertissement à sa jeune assistance.

"Attention, si vous votez oui au référendum, vous allez être pris avec ce qui s'en suit. Nous, qui nous sommes battus depuis des années pour ce moment de vérité, nous ne serons plus là pour longtemps. Ce sera à vous à travailler car au

PEINTRE OFFRE SES SERVICES
pour tous genres de travaux de peinture et de joints. Estimation gratuite. Travail garanti. Inf.: demandez Nelson - 338-2029. 49809

LE SAPHIR
est l'endroit où l'on se soucie de votre beauté mesdames.
ESTHETICIENNE - VISAGISTE MANUCURISTE
75, 4ième Rue DISRAELI
Pour rendez-vous: 449-3666

RAPPEL
TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DE PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SONT INVITÉS À SE PRONONCER SUR LES OFFRES PATRONALES ET SUR LES MOYENS DE PRESSION, AUX DATES ET LIEUX SUIVANTS:

MARDI, 1er AVRIL
Section E, 19h30
Ministère de l'Agriculture
4260, boul. Bourque, Rock Forest
Section C 9, 17h00
Auberge des Gouverneurs Centre-Ville
Salon des Gouverneurs
690, boul. St-Cyrille, Québec
Section C 7, 19h30
Édifice CSN
155, boul. Charest est, Québec
Section F 3, 17h00
Hôtel Régence Hyatt
Salon Régence A
777, Université (Métro Victoria) Montréal
Toutes Sections Montréal, 19h30
Hôtel Régence Hyatt
Salon Régence A
777, Université (Métro Victoria) Montréal

MERCREDI, 2 AVRIL
Section C 8, 17h00
Auberge des Gouverneurs Centre-Ville
Salon des Gouverneurs
690, boul. St-Cyrille, Québec
Section C 5, 19h30
Édifice CSN
155, boul. Charest est, Québec
Section F 4, 17h00
Ministère de l'Éducation (Cafétéria) 600, Fullum Montréal
Section F 2, 17h00
Beer Garden, Salle Donna
20, Crémazie est, Montréal
Section F 2 (St-Jérôme), 20h00
Hôtel La Belle Province (Lapointe)
Salle Laurentides
255, rue Labelle, St-Jérôme

N.B. Un membre d'une section qui ne peut pas participer à la réunion de sa section, peut participer à la réunion d'une autre section.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX DU 15 MARS A RECOMMANDÉ LE REJET DES OFFRES ET L'ACCEPTATION DE MOYENS DE PRESSION.
VENEZ VOTER. NOTRE NÉGOCIATION N'EST PAS TERMINÉE!
Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec



Après avoir essayé d'éviter un pneu du camion, une troisième automobile est restée accrochée au camion de lait. La voiture de la victime a été projetée dans un ravin par le

camion. Le devant de l'auto a été sectionné et ont l'a retrouvé à quelque 75 pieds en arrière de ce qui restait de l'automobile.

Carambolage sur la 116

Une jeune femme sort VIVANTE de son automobile réduite en pièces

VICTORIAVILLE par Doris Giroux -Une jeune femme a miraculeusement été extirpée vivante des lambeaux métalliques de son véhicule vers 15 heures, hier après-midi, à la suite d'un véritable carnage de ferraille impliquant trois automobiles et un lourd camion de lait, sur la route 116, en direction de Princeville.

La dame, Mme Camille Allard, 33 ans, du 10ième rang est de Princeville, souffre d'une commotion cérébrale, d'une fracture à la jambe et de douleurs à la colonne vertébrale.

Elle aurait perdu le contrôle de sa chrysler, qui a été sectionnée en deux, à la suite d'un dépassement sur un beau bout droit de la 116.

Selon la version du conducteur du camion de lait, M. Normand Lemay, de Lotbinière, version corroborée par le conducteur du quatrième véhicule, M. Jacques Lehoullier, de Beauce Nord, la Chrysler bleue qui venait en sens inverse se serait mise à zigzaguer dangereusement, d'un bord à l'autre de la chaussée après avoir accroché la voiture brune qu'elle venait de dépasser.

Ce carnage de ferraille, ou une seule personne a été sérieusement blessée, a perturbé la circulation sur la 116 pendant plus de deux heures.

La chaussée avait été rendue particulièrement glissante en raison de la masse d'huile déversée lors de la rupture des freins hydrauliques du camion et du décapitage de l'automobile de Mme Camille Allard. Ironie du sort, l'impact s'est produit en face de la cour de rebus de Fontaine autoparts. L'enquête a été confiée à l'agent Plourde de la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska et le transport de la blessée a été exécuté par les ambulanciers de la maison Victoria.

Dans sa course folle, la Chrysler a finalement percuté de biais le devant gauche du camion de lait qui a lui-même rebondi sur un quatrième véhicule, un chevrolet bleu, qui le suivait.

Le budget Parizeau

...soulage les travailleurs et relance l'industrie du meuble

VICTORIAVILLE (DG) -Le député du comté d'Arthabaska, M. Jacques Baril a commenté les principaux éléments du discours du budget en affirmant qu'il soulagera les travailleurs et relancera les industries du meuble, dans son comté.

"Je suis particulièrement satisfait de l'abolition définitive de la taxe sur le meuble, a déclaré le député Baril, parce que cette mesure permettra de consolider l'expansion de nos entreprises de fabrication de meubles en stimulant la demande du consommateur.

"En même temps, de poursuivre le député, cette mesure soulage aussi le travailleur en améliorant son pouvoir d'achat." Le

député d'Arthabaska s'est dit assuré que cette mesure rencontrera la faveur des industriels de la région.

"Il y a deux ans, de rappeler M. Baril, le ministre Parizeau avait suspendue la taxe sur les meubles en vue de favoriser la relance des industries de ce secteur mou de l'économie. Mais l'année dernière, cette taxe avait été remise en vigueur et les manufacturiers de meubles avaient reproché au ministre cette mesure.

Je me souviens, de dire M. Baril, des propos particulièrement virulent de M. Jacques Frégeau de Tréco (EFFCO).

Il en est de même, a poursuivi le député, de la taxe sur le textile et les vêtements. Ces taxes qui avaient été suspendues pour une période d'un an sont maintenant définitivement abolies.

Tout en favorisant nos entreprises de vêtements et de textile, ces mesures seront bénéfiques pour tous les travailleurs qui doivent faire face à la montée continue des prix. Ces abolitions de taxes soulageront le budget familial et contri-

bueront à l'allègement du fardeau des consommateurs.

Les impôts

Le député du comté d'Arthabaska a rappelé qu'à compter du 1er juillet, l'impôt des particuliers sera réduit de 3 pour cent. De plus, les exemptions personnelles seront indexées de 7,5 pour cent à compter du 1er janvier 1981.

"En combinant l'indexation des exemptions personnelles du premier janvier dernier (12,5%) à celle du premier janvier prochain et

en ajoutant la réduction d'impôt de 3 pour cent prévue pour juillet, l'impôt à payer pour un contribuable touchant un revenu de \$10.000, qui aurait été de \$443 en 1979 sera coupé de moitié en 1981."

Le député Jacques Baril s'est dit heureux aussi de la nouvelle mesure qui permettra aux maris dont la femme collabore à l'entreprise de déduire de leur impôt le salaire versé comme employée.

FERMETURE TEMPORAIRE

A la suite de l'incendie de mars dernier, la direction du restaurant Ponderosa de la rue King ouest s'excuse de ne pouvoir servir ses clients pour le moment.

Nous effectuons les travaux de rénovation le plus rapidement possible afin de vous annoncer une réouverture bientôt.

Merci de votre patience.

La Direction

PONDEROSA

LE PETIT GÉANT DE L'AUTO

à 15 minutes de Sherbrooke

PONTIAC
BUICK
CAMIONS GMC

HEURES D'OUVERTURE:
de 9 h 00 à 21 h 00
du lundi au vendredi;
samedi de 9 h 00 à 12 h 00.



Vente de Pâques!

Exclusivement pour la semaine de Pâques, du 31 mars au 5 avril

Financement sur voitures neuves et usagées au taux de

14^{3/4}%

En plus GRAND SPECIAL

tous nos modèles en inventaire.

PRIX

PETIT parce que
coût d'administration
minime
PRIX RÉDUITS
ECONOMIE

GÉANT parce que
VOLUME
CONSIDÉRABLE
SERVICE APRÈS-
VENTE
EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER,

Informez-vous de nos prix. Une visite chez nous vous convaincra

POUR VOTRE SERVICE APRÈS-VENTE

Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le soir même

COOKSHIRE AUTOMOBILE

Ltée

rue Principale — Cookshire 875-3346

Arts et divertissements



télé-propos

par André Bernier

Bo Derek et autres belles

Depuis Hélène de Troie, jamais, semble-t-il, femme plus belle n'aura foulé cette planète et il se trouverait ici et là bien des Paris désemparés de l'enlever.

Mais qui est-elle cette Bo Derek qu'on retrouve actuellement en page couverture d'à peu près tous les magazines? Jusqu'ici, on a pu à loisir juger de sa beauté, mais peu souvent on a eu la chance de l'entendre.

Ce soir, l'occasion sera donnée au téléspectateur de la connaître sous un autre angle, puisqu'elle sera interviewée par Barbara Walters au réseau ABC dans le cadre d'une émission spéciale diffusée à 22 heures.

D'autres belles répondront aux questions de l'as-reporter de la télé américaine au cours de cette émission dont nulle autre que Farrah Fawcett que Bo Derek serait en train de détrôner dans le cœur de bien des Nord-Américains.

Aussi à l'émission: Cheryl Ladd qui a pris la relève de Farrah Fawcett dans la série "Charlie's Angels" et Bette Midler, en nomination pour l'Oscar de la meilleure actrice grâce à sa performance dans le film "The Rose".

Une belle et intéressante émission en perspective.

Moïse

Lancaster, puis Moïse Heston

On a eu une bien drôle d'idée au réseau TVA.

En fin de soirée aujourd'hui et demain, histoire sans doute d'être dans l'esprit de la semaine sainte, on présentera en deux parties la production britannique "Moïse", avec Burt Lancaster dans le rôle-titre. Jusqu'ici tout va bien.

Mais voilà qu'on a décidé d'offrir pour les deux jours suivants, en fin de soirée encore, cet autre film bien connu qui traite exactement le même sujet: "Les dix commandements" avec cette fois, Charlton Heston dans le rôle de Moïse.

Et la prochaine fois, que nous offrira-t-on? Deux "Ben-Hur"?

Au cinéma de Radio-Québec

Le débat sur la question référendaire et le discours du budget étant choses du passé, "L'écran géant" sera de retour ce soir, 20h30, à Radio-Québec.

On présentera alors aux cinéphiles une production mettant en vedette deux grands comédiens, Philippe Noiret et Alberto Sordi: "Le témoin". C'est l'histoire d'un restaurateur de tableaux à la cathédrale de Reims qui, voulant protéger un ami qui a commis le meurtre d'un modèle, attire ainsi les soupçons sur lui.

Le disque canadien

Demain soir, 22 heures, le réseau anglais de Radio-Canada diffusera de Toronto la cérémonie des "Juno Awards" au cours de laquelle, dit-on, seront couronnés les meilleurs artisans de l'industrie canadienne du disque.

Les Québécois n'ont leur place dans cette manifestation que dans la mesure où ils travaillent en anglais.

Avant, la guerre
Immédiatement avant les productions

musicales de nos amis anglo-canadiens, le réseau TVA présentera une nouvelle mini-série de huit épisodes: "La filière", une réalisation franco-belge qui ramènera le téléspectateur durant le deuxième conflit mondial.

"La filière", c'est l'organisation chargée d'abriter et de protéger les aviateurs alliés tombés en territoire occupé par l'ennemi.

Keller: pop-art et évidence du quotidien

AFP — Deux boîtes de bière Ballantine, posées côte à côte sur un socle; deux boîtes en bronze, dont l'étiquette est méticuleusement peinte. L'une d'elles est ouverte, désignant le destin "de n'importe quelle boîte de bière". Vraiment n'importe laquelle...

Lorsque les précurseurs du Pop-Art apparurent dans les années 50, les critiques les baptisèrent "New-Dada": les scandales provoqués successivement par

le "Porte-Bouteille" (1944), puis la "Fontaine" (1917) de Duchamps n'étaient pas oubliés. Pourtant, le mouvement Pop-Art allait rapidement s'affirmer comme puissamment original.

"Dans sa simplicité même, l'acte premier de Duchamps reste inégalable", affirme d'emblée Jean-Pierre Keller dans un remarquable essai sur le "Pop-Art et Evidance du quotidien. Pour une sociolo-

gie du Regard Esthétique". Mais ce que visaient les dadaïstes, c'était une glorification de l'objet en même temps que de l'artiste dont l'acte s'affirmait souverain.



Bo Derek...et "autres belles"

LES CHARLOTS EN DELIRE POUR TOUS
LE RETOUR TRIOMPHAL DES CHARLOTS
4 MILLIARDS EN 4 MINUTES
HORAIRE
4 milliards 7.30
Charlots 9.10
CINEMA de PARIS
33 rue King, SHERBROOKE 566-2828

LES AVENTURES EROTIQUES DE Juliette
TOUS SES DESIRS SE REALISANT
UN AUTRE PROGRAMME EROTIQUE EN GRANDE PREMIERE!
DUO D'AMOUR Estelle et Flora
EN PRIMEUR

CINEMA CAPRI 83 rue KING Ouest 566-8330
Horaire: 6.30, 8.05, 9.15

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boulevard Portland SHERBROOKE TEL: 565-0366
RYAN O'NEAL BARBRA STREISAND
TENDRE COMBAT
AUSI UN COUPLE EN FUITE
COUPLE — 7.15; COMBAT 9.05
UN MERVEILLEUX DESSIN ANIME POUR TOUS

CINEMA 1
UN MERVEILLEUX DESSIN ANIME
WALT DISNEY'S SLEEPING BEAUTY

CINEMA 2 6.40, 8.05, 9.30
ROCKY II POUR TOUS
LA REVANCHE DE SYLVESTER STALLONE
IL SE BAT POUR LA GLOIRE

CINEMA 3 Malediction 7.20 Aussi: La malediction de la panthère rose Rocky II 9.10

Dans la série les
MARDI jazz
Du dimanche au vendredi de 11h à 23h le soir.
1er AVRIL — 21h.30 TASMAR
Richard Beaudet, sax. soprano et flûte - François Marceau, piano - Michel Fizzano, basse - Bernard Primeau, batterie.
\$2.50
les retrouvailles 33, Wellington nord, Sherbrooke (Québec) 566-7158

2e SEM. BELVEDERE 1 2 films POUR TOUS
Tél: 562-3969
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE
8 h 20 "Bête mais discipliné" / 6 h 30 — 8 h 20
ETUDIANTS \$2.50; MOINS 14 ANS 1.50

BELVEDERE 2 2 films
Tél: 562-3969
LOUISE PORTAL
CORDELIA
9 h 20 film de JEAN BEAUDIN
3e SEM. 2e film "LA CLE SUR LA PORTE" Patrick Dewaere, Annie Girardot 7 h 30

LE PROVENÇAL
JOYEUSES PAQUES
Consommé au Sherry
Potage printanier
Bisque de homard maison
Dessert
Gâteau maison
Crème au vin
Salade de fruits frais
Crème caramel
Filet de sole amandine
Rôti de boeuf au jus
Carré d'agneau sauce menthe
Cailles du Québec, flambées au Cognac
Foie de volaille sauce bordelaise
P.S. Repas complet pour le dimanche de Pâques seulement.
Fine cuisine
5156, Boul. Bourque, Rock Forest 864-9124

Le BARON
PROMOTION DE LA 1ère SEMAINE D'AVRIL
Côte de boeuf rôtie au jus \$4.50
Servi de 17h. à 23h. excepté le samedi
DU MARDI AU SAMEDI
MUSIQUE avec GENE COOPER organiste et chanteur
Le BARON de 5 à 7h
Bienvenue à notre PAUSE-DÉTENTE avec hors-d'oeuvre, compliment de la maison.
3200 King ouest, Sherbrooke. Réservations: 567-3941

Le Groupe ARLEQUIN en collaboration avec CJS

Les Grandes Enigmes

Une série de conférences audio-visuelles sur les grandes interrogations du passé, du présent et de l'avenir

RÉINCARNATION

et peintres médiums avec Jean-Louis Victor psychologue du comportement un montage audio-visuel de Paul St-Jean et Jacques Collin

"Les morts ne sont pas des absents mais des invisibles" — VICTOR HUGO

"La vie est un degré de l'échelle des mondes que nous devons franchir pour arriver ailleurs" — LAMARTINE

"Quand je pense aux intuitions de toute sortes que j'ai eues depuis mon adolescence, il me semble que j'ai vécu bien des douzaines et presque des centaines de vie" — HENRI AMIEL



MARDI, 1er AVRIL, 20 h 30

Salle Maurice O'Bready 44-401-6227
CENTRE CULTUREL Université de Sherbrooke

SPECIAL DU PRINTEMPS
Les LUNDI MARDI ET MERCREDI entre 17 h et 20 h
Le BUFFET CHINOIS
sera servi à votre invité(e) à **50%** du prix régulier.
L'ONCLE HO
LES PLUS BAS PRIX EN VILLE
566-2244 LIVRAISON 00, St-François nord, Sherbrooke RAPIDE Vaste stationnement

...Les Grandes énigmes...

Le mystère de la réincarnation et les peintres-médiums

SHERBROOKE — Les enfants surdoués, les taches de naissance, la régression de mémoire, la vie antérieure aux Indes, le passage de la vie à la mort.

Autant de sujets qu'abordera ce soir le psychologue Jean-Louis Victor lors d'une conférence, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre de la série "Les Grandes Enigmes".

Cette conférence audio-visuelle s'intitule "Le mystère de la réincarnation et les peintres-médiums". M. Victor, directeur de la première encyclopédie en sept volumes "L'univers de la parapsychologie et de l'ésotérisme", présentera également plusieurs cas d'artistes-médiums pouvant constituer la preuve de l'existence de vies antérieures, notamment les cas de ces peintres qui, n'ayant jamais appris les techniques du dessin et de la peinture, peuvent dans un état de trances médiumniques, accomplir un travail de-

passant totalement leurs conceptions, leurs possibilités et leurs connaissances.

On souligne que le montage audio-visuel d'une grande qualité amènera le spectateur à comprendre que la mort n'est qu'un déplacement d'existence et que la réincarnation est l'expression de la vie toujours en évolution.

Pour vivre ou mieux survivre, M. Victor invite les gens à la connaissance des phénomènes paranormaux, lui-même étant le petit-fils d'un des grands médiums contemporains: Jeanne Laval dont les facultés réceptives surprenantes ont donné lieu à des travaux remarquables sur la communication médiumnique avec d'autres plans d'existences.

QUARTET CANADA

Ronald Turini
Piano
Steven Staryk
Violin / Violon
Gerald Stanick
Viola / Alto
Tsuyoshi Tsutsumi
Cello / Violoncelle

Wednesday-mercredi 8:30 p.m.-20h30
APRIL 2 AVRIL
Tickets/billets: \$6.50
Students/étudiants: \$5.00
Centennial Theatre
Lennoxville, Que.
Tel. 563-4906
Donald Fisher Artists Management Inc.
1221 Hwy. 108, Suite 302, Sherbrooke, Québec J1B 4E6 (M. 563-4906) 49654



LE CENTRE CULTUREL DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE

tient à remercier publiquement les artistes, les médias, les commanditaires et les travailleurs bénévoles qui ont fait le succès des

"DIX HEURES DU CENTRE CULTUREL"

La longue liste des collaborateurs témoigne de l'intérêt suscité par cette manifestation, mais nous empêche de faire une démarche personnelle auprès de chacun d'eux.

CENTRE CULTUREL
Université de Sherbrooke

THEATRE DE L'ATELIER
Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke
"L'AQUARIUM"
comédie d'Aldo Nicolai
du 29 mars au 26 avril
mardi au samedi 20 h 30
Réservations: 563-1778 (entre 13 h 00 et 18 h 00)

Pierre Roy **CMO** **9** **CKTS/90**
présentent

SHAWN PHILLIPS

Vendredi 18 avril • 21 h 00
Billets \$7.50 - \$8.50 Étudiants \$6.50 - \$7.50

PLUME
CHIRURGIE PLASTIQUE

Vendredi 2 mai • 21 h 00
Billets \$6.50 Étudiants \$5.50
\$8.50 \$7.50

ZACHARY RICHARD

Samedi 10 mai • 20 h 30
Billets \$7.50 - \$8.50 Étudiants \$6.50 - \$7.50

au Théâtre Granada 53 Wellington Nord
En vente chez Le Culottier, 111 Wellington N., 569-8748; Discus, Carrefour de l'Estrie, 567-9533; Musique V.W., Galerie Quatre-Saisons, 567-6937; Cégep de Sherbrooke, Socio-Culturel, loc. 3-23-102. 49719X

Miracle Mart

Capturez les couleurs du printemps avec Minolta

Le "Hi-Matic" F de Minolta avec étui et flash électronique **129⁹⁷** complet
Un choix sûr que ce modèle 35 mm avec télémètre précis pour ceux qui veulent réussir leurs photos sans ajustements compliqués. Faites la mise au point et visez. Lumière-témoin indiquant l'utilisation du flash lorsqu'insuffisance de clarté.

L'appareil réflex SR-T200 de Minolta à aiguille de repérage **199⁹⁷** avec étui
Plusieurs caractéristiques dont: lentille précise F/2, vitesse d'obturation jusqu'à 1/100 de sec., sabot de flash incorporé, exposition à travers l'objectif et contrôleur de pile.

L'automatique XG-1 35 mm Minolta **299⁹⁷** avec étui
Un excellent appareil à un prix invitant! Vous réglez l'ouverture et l'obturateur règle automatiquement la vitesse pour une bonne exposition. Avec lentille F/2.

Minolta
Ciné-caméra XL401 Super 8 pour ceux qui aiment l'action **219⁹⁷** ch.
Un modèle léger Super 8. Objectif zoom F1.2 rapide pour filmer à l'intérieur sans éclairage spécial. Contrôleur arrière de luminosité et mesureur d'intervalle pour laps de temps spéciaux.

Appareil 460T compact Minolta **99⁹⁷** ch.
Un format de poche pratique de maniement facile pour des photos toujours réussies. Flash électronique à même. Une lentille téléphoto auxiliaire permet de rapprocher le sujet.

Appareil compact 430E Minolta **59⁹⁷** ch.
Un petit modèle à prix raisonnable pour débutants. Flash incorporé. Rien à ajuster, vous n'avez qu'à viser. Utilisez film 110. Profitez du prix avantageux et offrez-le pour Pâques!

Vendus dans tous les magasins Miracle Mart

Vivre en 80

La Sûreté du Québec: un corps policier géant mais débonnaire, selon son directeur général

SHERBROOKE (GF) — La Sûreté du Québec est aux autres corps de police du Québec ce que Steinberg est à la petite épicerie ou ce que la banque est au petit prêteur. Mais la Sûreté du Québec n'est pas jalouse de son savoir-faire et entend favoriser les occasions de rendre services aux autres corps policiers et, ainsi, mieux desservir la population.

Subvention de \$80,000 à Promotion-Logement

par Lise Ouellette

SHERBROOKE — Le ministre des Affaires sociales Denis Lazure a répondu à une partie des demandes de Promotion-Logement en acceptant d'éteindre le déficit de \$80,000 prévu pour l'exercice financier terminé hier. De plus, il agira vraisemblablement de même pour celui de \$96,000 escompté en 80-81.

Cette générosité ministérielle ne règle pas pour autant le problème des 16 personnes handicapées qui figurent sur la liste d'attente de ce centre d'accueil coopératif hors les murs. Pour elles, en effet, il faudrait gonfler encore les crédits de \$200,000 et permettre ainsi l'addition de cinq postes de préposés aux soins à domicile.

Comme cette partie de la requête de Promotion-Logement "équivaldrait à une augmentation globale des coûts des services aux handicapés physiques dans votre région", écrit le ministre Lazure dans une lettre répondant à celle du député de Sherbrooke Gérard Gosselin, "il n'est impossible de dégager les crédits additionnels de fonctionnement réclamés."

Vantant néanmoins l'efficacité, le dynamisme et la qualité du travail de réintégration sociale de Promotion-Logement, le ministre confie plutôt au Conseil régional de la santé et des services sociaux la tâche de réunir différents établissements (comme Youville) dont la clientèle bénéficierait des services du centre d'accueil hors les murs et d'élaborer une proposition de financement.

"Nous sommes contents du bout de chemin acquis car le ministre reconnaît la qualité de nos services et assume nos déficits, sauf que nous n'avons toujours rien à répondre aux personnes comme Robert Dupont qui attendent de l'aide. Tout ce que le ministre fait, c'est ouvrir des portes mais pour l'instant, nous demeurons sans ressources additionnelles", de commenter le directeur général de Promotion-Logement.

Pierre Roy a expliqué par ailleurs que le centre entend se conformer aux règles régissant les centres publics et atteindre à l'équilibre budgétaire en 81-82, conformément aux vœux du ministre. De plus, une demande de développement de \$240,000 a été acheminée hier (lundi) au Conseil régional.

"En attendant l'étude de ce budget de développement, rien n'est solutionné pour les cas en attente et à ce sujet, le conseil d'administration de Promotion-Logement va se prononcer sur ce que nous allons faire, dans deux semaines".

diverses étapes y menant. Ces brochures s'intitulent "Si vous êtes intéressé(e) par la formule coopérative..." et "Guide pour la préparation d'un projet de coopérative".

On peut obtenir gratuitement un exemplaire de l'une ou l'autre de ces publications en adressant une demande au Service des communications du ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières au 800 place d'Youville, 10e étage, Québec, GIR 4Y5.

En fait, c'était l'occasion, pour la Sûreté du Québec de recevoir, à l'occasion de son dîner annuel, les représentants des différents corps policiers de la région et les divers intervenants du milieu afin d'accroître les contacts entre eux et susciter leur collaboration. "Nos uniformes sont de différentes couleurs mais nous sommes tous des policiers et nous poursuivons les mêmes buts", explique un intervenant.

Présent à cet événement, le directeur général de la SQ, M. Jacques Beaudoin, estime pour sa part que la Sûreté a atteint une efficacité enviable dont tous profitent. Présent dans 9 régions du Québec grâce à ses 107 unités, la SQ présente même un taux d'élimination des crimes forts enviables.

Et M. Jacques Beaudoin, tout comme le corps policier qu'il représente, est

jaloux de la crédibilité que l'on a patiemment instaurée dans ses relations avec la population.

Aussi s'intéresse-t-on au nouveau code de déontologie qui sera bientôt adopté.



M. Jacques Beaudoin

En attendant, la SQ se dit sensible à faire respecter une certaine éthique professionnelle.

Questionné sur le cas de l'ERAM à Rock Forest, M. Beaudoin déclare que les enquêtes de ce genre sont internes. Les résultats sont rarement publics mais il ne faut pas croire que l'on cherche à étouffer l'affaire.

"La Sûreté du Québec comprend l'importance de s'épurer elle-même de ses mauvais éléments avant que quelqu'un d'autre le fasse à sa place", souligne M. Beaudoin en spécifiant que, l'an dernier, la Sûreté

a mené 300 enquêtes internes et la Commission de police, 30.

"Environ 75 pour cent de ces cas se sont révélés non fondés. Les autres ont été punis proportionnellement à la faute."

Par ailleurs, M. Beaudoin explique que la SQ n'a pas besoin d'être placée au-dessus de la loi pour combattre le crime. Tous les corps policiers comprennent que, représentants de la loi, ils doivent agir dans la légalité. "Le cas de la GRC est particulier en ce sens qu'elle s'occupe de prévention de crimes et n'a pas besoin d'être placée au-

dessus de la loi, mais s'occupe aussi de sécurité de l'Etat et d'intégrité de ter-

ritoire et là, doit jouer le jeu des opposants. Ceci n'est pas assez compris."

Venez nous consulter

FAIRE-PART

de MARIAGE

30 Wellington n. Sherbrooke 565-8885 Service rapide 48406

DULAC MAINTENANCE SERVICE ENR.

FAITES NETTOYER VOS TAPIS A LA VAPEUR

par un expert possédant 25 ans d'expérience.

PRIX SPECIAUX pour le printemps.

57, 11e Avenue nord

Pour informations: **567-4906**

ENTREPOSAGE de FOURRURES REMODELAGE — REPARATION MANTEAUX NEUFS

C. Martin & Co.

FOURRURES EXCLUSIVES 183, RUE FRONTENAC

569-2313

SPÉCIAUX COMMENCANT MERCREDI, 2 AVRIL 1980

Vaste choix de vêtements printemps-été à prix coupés

A. CROTEAU

À VOTRE CENTRE D'AUBAINES

42 NORD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE - 566-2696

Nous souhaitons à tous nos clients de Joyeuses Pâques

Pour de vrais bons prix, des prix qui sont réduits,

ENSEMBLE DE SERVIETTES

3 morceaux. Grande 21 x 36, moyenne 15 x 25, débarbouillette 10 x 11.

1 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

JACKET EN VELOURS CORDE

M.C.

Tailles 7-14

1 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

ENSEMBLE DE PRINTEMPS
Pantalon et Jacket

Tailles 00 à 00

7 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

JUPES POUR DAMES

Modèle porte-feuille

3 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

qui vous conduisent vers l'économie

GILET EN COTON Ouate

Modèles imprimés. Tailles 7-14

98¢

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

BLOUSE INDIENNE

Pour filles. Tailles 7-14

2 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

IMPERMÉABLE POUR DAMES

19 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

GILET EN COTON Ouate

Avec capuchon. Tailles 7-14

2 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

JACKET EN DENIM

pour hommes. 100% coton

3 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

il n'y a qu'un endroit c'est chez Croteau, le magasin de la famille du plus petit au plus grand et pour papa-maman.

JEANS POUR GARÇONS

En Drill de coton. Tailles 8-18

6 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

ESPADRILLES POUR ENFANTS

Pointures 5-10.

1 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

JEANS LEE

Modèle avec plis

9 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

BLAZERS POUR FILLES

Tailles 7-14

Bleu seulement

2 98

on passe les prix au CHEZ CROTEAU

Vous aurez plus pour votre argent

... on passe les prix au CHEZ CROTEAU

Place à la coopération

SHERBROOKE — (GF) Le Québec compte quelque 300,000 compagnies et environ 1,000 coopératives. De là à conclure qu'il y a place pour le développement des coopératives au Québec, il y a un pas que franchit sans hésiter le ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières.

Ce dernier vient tout juste, en effet, de publier deux nouvelles brochures sur la coopération qui visent à mieux expliquer ce que sont le coopératisme et les

diverses étapes y menant. Ces brochures s'intitulent "Si vous êtes intéressé(e) par la formule coopérative..." et "Guide pour la préparation d'un projet de coopérative".

On peut obtenir gratuitement un exemplaire de l'une ou l'autre de ces publications en adressant une demande au Service des communications du ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières au 800 place d'Youville, 10e étage, Québec, GIR 4Y5.

UNIFORMES

Nouveautés printanières (polyester et coton)

SARRAUS, SOULIERS, FINE LINGERIE, MAILLOTS DE BAIN

LOT D'UNIFORMES de 15% à 40% DE RABAIS

UNIFORME CORSETTERIE DE L'EST

523 King est, Sherbrooke

562-9463

AU CENTRE D'ACCUEIL RESIDENCE 55 BROOKS

A titre de directrice je vous invite à venir visiter et par le fait même constater la qualité de vie, qui vous attend à la Résidence 55 Brooks. Découvrez le bien-être et la quiétude. Participez aux diverses activités de loisirs de la Résidence, ainsi que ceux organisés conjointement avec le Centre culturel Faubourg Mena. Sen. Fini le temps de vivre en chambre et pension, dans un demi-sous-sol, dans une chambre mal éclairée et mal chauffée, sans lavabo et sans contrôle de température. Tout cela vous afflige et vous rend malade? Décidez immédiatement de sortir de ce borbier!

Ayez une vie libre et sans contrainte. Frappez à notre porte...une belle chambre vous attend.

Informations: 567-8931 Soir: 565-7234



Mme Elisabeth Roy

L'allocation-logement: une mesure qui fera le bonheur des bénéficiaires de l'aide sociale

SHERBROOKE (LO) — Une des mesures inscrites au budget Parizeau à l'intention des personnes âgées ferait le plus grand bonheur des bénéficiaires d'aide sociale de Sherbrooke.

Jugeant ce facteur tout aussi vital que le premier mandat, les membres du Rassemblement des assistés sociaux de Sherbrooke (RASS) souhaitent que les énergies soient simultanément consacrées à augmenter le membership et la participation.

En second lieu, les participants à la rencontre d'une politique efficace d'emploi axée spécifiquement sur les jeunes assistés sociaux défavorisés à la fois par le manque d'expérience et de spécialisation.

Alors que les ateliers de discussion tenus durant l'assemblée ont fait ressortir unanimement le manque à gagner des assistés sociaux et ce, malgré l'indexation de 9 pour cent allouée en janvier dernier, une recommandation sur l'augmentation des prestations allait de soi.

Les gens du Rassemblement réclament de fait une indexation aux trois mois, comme c'est le cas des per-

sonnes âgées. Cette hausse devrait s'appliquer aussi bien aux prestations de base qu'aux gains maximum permis et refléter la hausse réelle du coût de la vie.

Le pourcentage de 20 pour cent d'augmentation a même été avancé, timidement il est vrai, en guise de rattrapage.

Interrogée à l'issue de l'assemblée, la présidente et la vice-présidente, Liette Côté et Hélène Bisson, ont nié que les mouvements d'assistés sociaux ne comportent aucune des revendications, lesquelles demeurent sensiblement les

mêmes d'une année à l'autre.

A preuve, d'invoquer les dirigeantes, la révision des gains maximum qui devrait franchir l'étape décisive au cours de la présente session législative, l'amélioration du programme de soins dentaires gratuits.

l'indexation de 9 pour cent et les programmes d'em-

ploi pour les jeunes même si ces programmes n'of-

rent encore qu'un caractère saisonnier.



Liette Côté, présidente du Rassemblement des assistés sociaux de Sherbrooke, et Hélène Bisson, vice-présidente de cet organisme.

d'entre eux ont donné à leurs représentants le mandat prioritaire d'obtenir du gouvernement non plus des habitations à loyer modique (HLM) mais bien des allocations-logement.

dent le pas aux jeunes aptes au travail dont les prestations de \$110 par mois sont jugées nettement insuffisantes.

Certains auraient néanmoins préféré que le Rassemblement s'efforce plutôt de susciter l'adoption

A l'heure métrique

OTTAWA (PC) — La conversion au système métrique des balances des détaillants en alimentation sera réalisée dans 25 autres villes canadiennes en janvier 1981.

C'est ce qu'a annoncé lundi le président de la Commission du système métrique, M. R.I.P. McArthur, en présentant son rapport annuel.

La commission avait commencé, en juillet 1979, à utiliser les unités métriques dans trois villes témoins, soit Kamloops, en Colombie-Britannique, Peterborough, en Ontario, et Sherbrooke. Dans les deux

villes anglophones, les magasins sont revenus au système impérial tandis qu'à Sherbrooke la conversion s'est poursuivie.

Un autre porte-parole de la commission, M. Albini Parent, a expliqué que la résistance anglophone était de nature politique et culturelle.

M. McArthur croit que les citoyens s'habituent de plus en plus au système métrique et qu'ils ne devraient plus avoir de difficultés à acheter leur viande, leur poisson, leurs fruits et légumes en grammes et kilogrammes l'an prochain.



Waltham

le Royal Suède

la plus grande découverte dans le domaine de la mode masculine

- imperméable
- infroissable
- intachable
- inusable

Teintes: brun, gris, bleu, rouille

Paletot 3 saisons

en Royal Suède

ultra chic!

Fernand Gagné

182, Wellington n.
(Face au Palais de Justice)
Sherbrooke 562-9853
(Stationnement à l'arrière)

49134

D'ERABLE et D'ABEILLE

Jacques Bélanger - Sherbrooke

565-1848

Livraison GRATUITE le jeudi

à Sherbrooke pour toute commande de plus de \$10.00 reçue avant le MARDI, 6h p.m.

Notre réceptionniste vous fournira les prix au moment de votre appel.

RABAIS DE \$2.00 sur commande de \$27.00 et plus.

49787x



Madame Claude Gauthier-Poulin invite ses amis et clients à venir la rencontrer les mercredis et jeudis après-midi. Elle vous conseillera pour tous vos besoins en décoration. Consultation à domicile ou à notre magasin.

C.P. DÉCOR

Centre de Peinture
Sherbrooke Ltée
2845, King ouest
569-5995

48291x

CÉLINE ET SON PERSONNEL

vous invitent à venir voir leur

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 1980



Céline Raby



Denise Bernier



Hélène Paquet



Jeannine Bilodeau

COSTUMES et MANTEAUX "ULTRA SUEDE"
IMPERMEABLES. COSTUMES EN LAINE OU TOILE
ROBES, JUPES, CHEMISIERS.

MAILLOTS DE BAIN.
(Tailles 5 à 16 ans)

BOUTIQUE

Trimpoussé
Enr.

1056, 12e Avenue nord Sherbrooke, 566-1121

49533x

NOUS ANNONÇONS
**LA GRANDE
VENTE
D'IMPERMÉABLES
À MOITIÉ
PRIX
CHEZ SUZY**

Presque tous les imperméables sont réduits au moins de 50% à un bas prix de

29⁹⁸

Suzy réduit les prix sur ces vêtements à la mode qui peuvent se porter maintenant

SUZY SHIER

Satisfaction garantie ou argent remis AVEC SOURIRE.

Utiliser votre carte de crédit SUZY SHIER.

PLACE BELVEDERE, 567-5255

CARREFOUR DE L'ESTRIE, 567-9868

48299

La campagne référendaire

D'un côté le Regroupement national pour le "Oui"

QUEBEC (PC) — Les partisans de la souveraineté-association devront se réunir dans un comité qui sera baptisé Regroupement national pour le "Oui", a annoncé lundi le premier ministre, M. René Lévesque.

Tous les Québécois en faveur d'une réponse affirmative au référendum pourront adhérer au Regroupement moyennant le versement d'une contribution de \$2.

Le Regroupement est le comité national du "Oui" prévu par la Loi sur la consultation populaire. C'est le premier ministre, M. René Lévesque, qui le présidera.

Le Regroupement est né de la réunion des 68 députés qui ont annoncé leur intention de voter affirmativement lors du référendum. Il s'agit des députés péquistes à l'Assemblée nationale, renforcés du député indépendant de Lotbinière, M. Rodrigue Biron.

M. Lévesque a expliqué lundi que le Regroupement pour le "Oui" est décidé à faire confiance à tous les Québécois. "C'est pourquoi il sera possible d'y adhérer sur une base individuelle, quoiqu'on encourage la création de sections par délimitations géographiques, entreprises, occupations ou secteurs d'activité", a dit M. Lévesque.

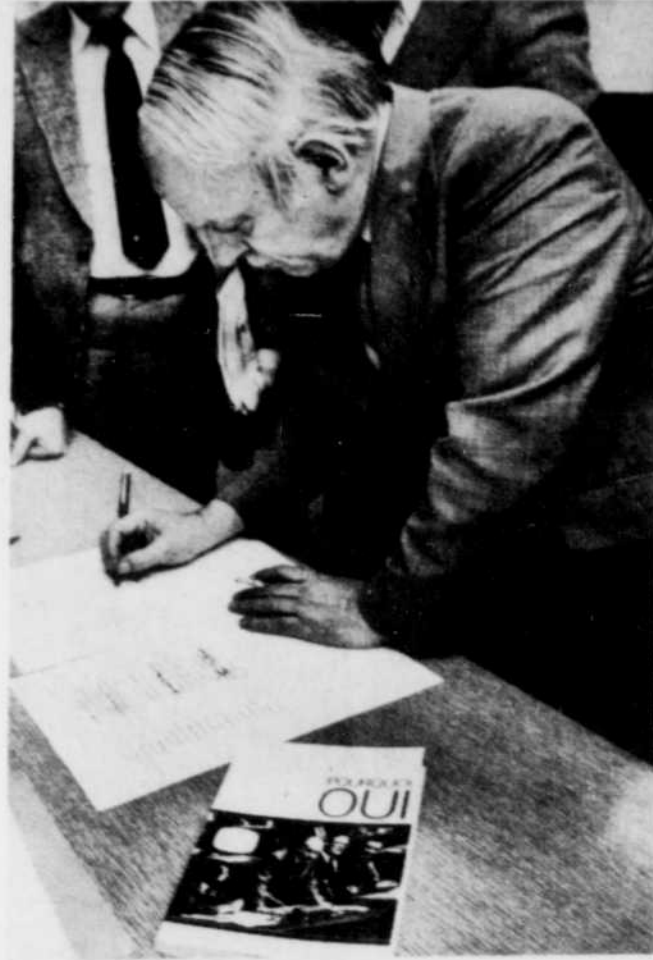
Le premier ministre a cependant précisé qu'au niveau local, ce ne seront pas les députés péquistes qui vont présider les associations de comité du Regroupement pour le "Oui", mais des partisans de la base.

Le règlement qui régira le Regroupement prévoit également l'appui de "groupes affiliés" qui pourront se prononcer en faveur d'une réponse référendaire affirmative.

Un de ces groupes est déjà connu, a précisé M. Lévesque. Il s'agit du MEQUL, le Mouvement étudiant pour le Oui.

Quant à la date du référendum, M. Lévesque a indiqué qu'elle serait connue à son retour de vacances, vers le 10 avril.

Il a cependant carrément exclu la possibilité d'élections générales cet été, à la suite d'une réponse affirmative lors de la consultation populaire.



...et de l'autre, les Québécois pour le "Non"

QUEBEC (PC) — Le comité national des tenants du "non" en prévision du référendum s'appellera "Les Québécois pour le non" et il a été officiellement formé hier midi à Québec au cours d'une réunion où on a nommé à la présidence le chef du parti libéral, M. Claude Ryan.

Ce dernier a expliqué en conférence de presse, qu'il proposera aux membres du comité exécutif les noms de MM. Gérard D. Lévesque, leader parlementaire libéral, Camil Samson, chef des Démocrates-créditistes, et Michel LeMoignan, chef intérimaire de l'Union nationale, comme vice-présidents du comité national.

"Les Québécois pour le non" sera composé de 38 députés de l'Assemblée nationale (30 libéraux, 5 unionistes et MM. Camil Samson, Rodrigue Tremblay et William Shaw), de 9 représentants du parti libéral du Canada dirigés par le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et de trois porte-parole du parti con-

servateur, MM. Claude Dupras, Peter Blaikie et Arthur Tremblay, sénateur.

M. Chrétien doit faire connaître ces prochains jours les noms des huit autres représentants du parti libéral fédéral.

Le comité national se réunira de nouveau mardi prochain pour élire notamment les 15 membres de l'exécutif qui auront pour mandat d'administrer les affaires du comité national. "C'est avec plaisir que j'ai accepté la présidence du comité national pour le "non" et je mettrai tout en oeuvre pour mener à la victoire les forces opposées à la question posée par le gouvernement du Québec", a dit M. Ryan.

Il a aussi souligné que c'était la première fois que des représentants de plusieurs partis politiques se regroupaient dans un même organisme, et ce, sous le signe de l'unité.

Ainsi donc, comme le prescrit la loi 92, les fédéralistes opposés à la souveraineté-association viennent d'entrer de plein pied dans la campagne référendaire au niveau de l'organisation.

Commentant la stratégie du comité du "oui" d'annoncer à grands renforts de publicité l'adhésion de personnalités à la cause de la souveraineté-association, M. Ryan a expliqué que lui et ses collègues dévoileront plutôt des noms de citoyens comités par comité et des noms de personnalités non rattachées à un parti politi-

que. Chaque circonscription possédera son propre comité, son porte-parole et son organisation de façon à impliquer le plus de gens pos-

Sears

Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

BIO THERM

Recevez un ensemble 4 pièces Biotherm avec tout achat de 9.75 et plus

Vous recevrez un ensemble 4 pièces comprenant: à votre choix soit programme peau sèche: 1 lait thermal p.a. normal 60 ml, 1 hydrocure 60 ml, 1 masque 25 ml, 1 démaquillant pour les yeux 20 ml, soit un programme peau grasse: 1 savon thermal 50 ml, 1 hydrocure 60 ml, 1 masque 25 ml, 1 démaquillant pour les yeux 20 ml.

Cosmétiques-Rayon 08

En vigueur jusqu'au 12 avril 1980 inclus, ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité.



Gagnez

\$6000.00

(en marchandise)

91 gagnants:

1er prix: 30 bons d'achat de \$100. Total: \$3,000.

90 autres prix: * 30 bons d'achat de \$50.

* 60 bons d'achat de \$25.

MARCHANDS UNIMAG DE MAGOG

Tirage le 14 avril

en magasinant à Magog, chez l'un de vos 30 marchands

Unimag

Union des Marchands de Magog enr.

affichant le sigle.



Recherchez le sigle

qui identifie le marchand



affiché dans les vitrines

participant.

Il vous remettra un coupon de participation avec chaque achat de \$5.

Claude Morin nie avoir cherché des appuis à l'étranger

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, a nié hier avoir sollicité des appuis étrangers en faveur de la thèse souverainiste.

M. Morin répondait au député libéral de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui faisait état de la déclaration de M. Michel Rocard, un des leaders du Parti socialiste de France, déclaration publiée la journée même dans La Presse.

M. Morin a expliqué qu'à la suite des commentaires formulés l'été dernier par M. Robert Bourassa et vantant les bienfaits du système fédéraliste canadien en le comparant avec la communauté européenne, il avait transmis la réflexion de l'ex-premier ministre à M. Rocard dans le but d'obtenir de ce dernier une analyse.

M. Morin a encore précisé que le commentaire de M. Rocard, qu'il a déposé à l'Assemblée nationale, "répondait à certaines affirmations superficielles de M. Bourassa".

Le ministre a insisté sur le fait qu'il n'était pas dans la politique de son gouvernement de solliciter des appuis de l'étranger en ce qui a même soufflé dénoncé l'attitude du chef libéral Claude Ryan, qui lui, "se promène partout au Canada pour obtenir des appuis à son livre beige".

VENDREDI SAINT



MARCHE DU PARDON

(4 avril)

Pour de plus amples informations, voyez La Tribune du 3 avril.

Bijouterie Or-Fée Enr. 468, rue Principale ouest Magog (819) 843-3184	Florianne Beaudry Ltée 96, rue Principale ouest Magog (819) 843-3636	Lavoie & Lavallée 199, rue Saint-Patrice est Magog (819) 843-2842	BO Jeans 148, rue Principale ouest Magog (819) 843-4234	Le coin du jeans 299, rue Principale ouest Magog (819) 843-6344
Mercerie Fern Gagnon 266, rue Principale ouest Magog (819) 843-6077	CENTRE DE LA MODE SAUVÉ INC. 304 Principale ouest Magog (819) 843-8229	Guy Lacasse Chaussures 241, rue Saint-Patrice est Magog (819) 843-4732	F.W. Woolworth 348, rue Principale ouest Magog (819) 843-7774	Salon de chaussures Vogue 51, rue Principale ouest Magog (819) 843-4693
Marché Métro Choquette 395, rue Principale ouest Magog (819) 843-9333	Joallierie Duvar Inc. 189, rue Principale est Magog (819) 843-3121	Marché Turgeon IGA Inc. 88, rue Saint-Patrice est Magog (819) 843-5875	Bijouterie Skinner & Nadeau Inc. 398, rue Principale ouest Magog (819) 843-2826	Magasin Lacroix 28, rue Principale ouest Magog (819) 843-3209
Boutique Franc-Art 445, rue Principale ouest Magog (819) 843-5510	Le Végétarien Enr. 99, rue Principale ouest Magog (819) 843-8312	R. Farmer Stores Ltée 494, rue Principale ouest Magog (819) 843-5029	Pâtisserie Gaby Inc. 27, rue des Pins Magog (819) 843-9413	Boutique Fleur de nuit 70, rue Principale Ouest Magog (819) 843-0303
La maison Orford Enr. 301, rue Principale ouest Magog (819) 843-3366	Papeterie Louis Faucher Inc. 50, rue Laurier Magog (819) 843-6715	Bernie's Spécialités 319, rue Principale ouest Magog (819) 843-4241	Boutique Cécile Dumas Inc. 451, rue Saint-Patrice ouest Magog (819) 843-6191	Meubles Gérvy 400, rue Principale ouest Magog (819) 843-2660
Installation Tapis Magog Inc. 10, rue Principale ouest Magog (819) 843-9456	NOUVEAUTÉS SUZANNE ENR. 390 Principale ouest Magog (819) 843-5312	Meubles Pouliot 67, rue Principale ouest Magog (819) 843-2555	Théo Langlois Ltée 460, rue Saint-Patrice ouest Magog (819) 843-3346	Boutique Atmosphère 499, rue Principale ouest Magog (819) 843-1234